Administration et Rédaction :
1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask., Téléphone 2964

Abonnement :
Un an, Canada - $1.50
Un an, Étranger - $2.00

LE PATRIOTE DE L'OUEST

Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Paraissant tous les mercredis

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., Directeur

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

Tu l'as voulu, George Dandin...

La victoire unioniste du 17 décembre ayant été essentiellement une victoire de l'Ouest, les chefs politiques des provinces des prairies, qui en avaient été les principaux artisans, étaient en droit de croire et de prédire que la voix de l'Ouest allait être prépondérante dans les conseils du gouvernement. L'honorable Sifton était évidemment de bonne foi quand il affirmait que le résultat des élections constituait un immense bienfait pour notre région.

Cependant certains observateurs qui avaient suivi de près la campagne électorale ne pouvaient partager cet optimisme. Nous étions du nombre et nous avons tout de suite pronostiqué des surprises plutôt désagréables pour les partisans de l'union.

Il y aura juste un mois demain que le verdict populaire a maintenu au pouvoir l'administration Borden. Un mois, c'est bien peu dans la vie politique d'un pays; et cependant, dans ce court espace de temps, le sentiment de nos populations de l'Ouest à l'égard du gouvernement a déjà sensiblement évolué. Il est vrai que ce dernier, qui devait avoir pour nous des égards spéciaux, a cru bon d'en agir tout autrement et les premières mesures qu'il a adoptées vont précisément à l'encontre de nos intérêts.

L'augmentation du prix des transports décidée par la commission des chemins de fer a soulevé les protestations de toute la presse de l'Ouest. Le premier ministre manitobain—un libéral-unioniste de la première heure—l'estime tout à fait injustifiée et proteste énergiquement contre cet arrêté qui, en ce qui concerne le Nord Canadien, dont les entreprises ont été garanties par le crédit du gouvernement de Winnipeg, constitue un véritable empiètement sur les droits provinciaux. M. Norris semble déterminé à se défendre jusqu'au bout et l'affaire est en ce moment devant la cour suprême.

L'administration unioniste n'a pas été plus heureuse avec son arrêté relatif à l'émission des emprunts provinciaux, municipaux et scolaires, qu'elle prétend mettre sous son contrôle. Si M. Gouin avait été seul à s'élever contre cette mesure arbitraire, sa protestation isolée eût été mise sans hésitation sur le compte du "déloyalisme" bien connu de la province de Québec, et la cause était entendue. Mais voici que M. Martin, premier ministre de la Saskatchewan, à son tour, considère l'arrêté ministériel comme illégal et en violation des droits de la province. Il eût été étrange, vraiment, qu'une voix autorisée n'eût pas pris à cette occasion la défense des intérêts de l'Ouest. N'est-ce pas dans nos régions neuves, où il y a tant à faire, que les restrictions apportées aux emprunts peuvent causer les préjudices les plus graves ?

* * *

Voici donc deux mesures qui, à elles seules, suffisent à expliquer comment l'enthousiasme pour le gouvernement unioniste s'est sensiblement refroidi en très peu de temps à travers tout l'Ouest. Ici et là, certaines questions locales ont encore exaspéré ce sentiment de méfiance, voire d'hostilité. C'est ainsi que Prince-Albert est justement indigné de la désinvolture avec laquelle il se voit traité à Ottawa. Le ministre de la milice, ayant à trouver des quartiers d'hiver pour les troupes de la Saskatchewan, loue à Régina et à Moose Jaw de grands magasins vacants qu'il transforme à grands frais à leur nouvel usage. Et pendant ce temps-là, la magnifique caserne de Prince-Albert, qui a coûté au pays une somme très rondelette et peut recevoir mille hommes, demeure fermée.

Les électeurs de Prince-Albert, qui ont donné aux unionistes l'appui que l'on sait, le mois dernier, digèrent difficilement cet affront. Ils constatent avec amertume qu'ils ne sont pas mieux traités aujourd'hui que du temps des conservateurs. Mais à vrai dire, il ne s'agit pas là d'une affaire purement locale. On nous prêche l'économie sur tous les tons et nous nous efforçons de rogner le plus possible sur nos dépenses courantes, puisqu'on nous assure qu'il s'agit là d'un devoir patriotique. Tout homme intelligent comprend que les recommandations de M. Hanna ne s'adressent pas uniquement aux pauvres diables du Canada. La leçon des exemples vaut mieux que celle des préceptes, et si nos gouvernants croient que le peuple continuera longtemps à se priver pendant qu'eux gaspillent les deniers publics par une administration extravagante, ils se trompent certainement.

Au cours de la dernière campagne électorale, les orateurs unionistes—la plupart des libéraux du reste—ont dépensé beaucoup d'éloquence à essayer de nous persuader qu'il y avait une différence fondamentale entre l'ancien cabinet Borden et le cabinet soi-disant unioniste. Jusqu'à présent, l'Ouest n'a pas précisément à se flatter du nouveau régime. S'il existe réellement une différence quelconque entre M. Borden conservateur et M. Borden unioniste, elle est évidemment très subtile. Nos orateurs d'hier n'auraient pas la besogne facile, s'ils avaient à recommencer leur campagne.

Nous comprenons bien qu'aujourd'hui, comme dès avant le 17 décembre, le ministère compte un certain nombre de libéraux éminents chargés tout spécialement de veiller aux intérêts de l'Ouest; mais où sont-ils? que font-ils? C'est à eux qu'il appartient de sauver la situation, et il n'est que temps.

L'élément franco-canadien, qui s'est rangé en bloc du côté de l'opposition, n'encourt aucune responsabilité du fait des récentes mesures adoptées. Il serait en droit de se retourner vers l'autre camp et de lui dire avec une pointe de malice: "Tu l'as voulu, George Dandin, tu l'as voulu...." Malheureusement, nous subissons comme tout le monde les conséquences fatales du verdict prononcé le 17 décembre: c'est une raison de convenance pour ne pas triompher bruyamment. Contentons-nous de porter patiemment notre fardeau, en attendant que des circonstances plus favorables nous permettent de le secouer tout à fait.

SIMPLES NOTES

L'énergique protestation de M. Gouin, bientôt suivie de celle de M. Martin, a eu pour résultat de faire modifier quelque peu les idées de sir Thomas White en matière de finances provinciales. Pour une fois encore, c'est la vieille province de Québec qui a jeté la première le cri d'alarme devant cette violation de droits constitutionnels.

* * *

La presse libérale-unioniste essaie de dégager la responsabilité de ses amis du cabinet en disant que l'ordre en conseil prenant le contrôle de toutes les finances provinciales a été passé par le gouvernement Borden en juillet dernier et que M. White s'est appuyé sur cette décision antérieure pour émettre son ukase. Mais il paraît qu'à la première occasion, Calder, Crerar, Carvell et Sifton vont laver sérieusement la tête à notre financier national et lui faire passer l'envie de jouer au petit Lloyd George.

* * *

La chambre de Commerce de Montréal s'associe à la protestation de sir Lomer Gouin contre l'arrêté du gouvernement qui vise à entraver les emprunts provinciaux et félicite le premier ministre de la province de Québec pour sa ferme attitude.

* * *

Le gouvernement du Manitoba est autorisé par la commission des chemins de fer à en appeler à la cour suprême sur la question de l'augmentation des prix de transport des marchandises et des voyageurs sur les chemins de fer canadiens. La nouvelle mesure n'en entrera pas moins en vigueur le 1er février.

* * *

La caserne de Régina possède un "conscientious objector" de calibre très sérieux qui a refusé, jusqu'à présent, de se soumettre à aucun ordre. Les autorités militaires ne savent trop comment résoudre ce cas difficile.

* * *

La Saskatchewan aura besoin de 10,000 hommes pour les travaux agricoles du printemps et de l'été, en dehors de ceux déjà disponibles dans la province.

* * *

M. J. N. Francoeur, député de Lotbinière, à l'Assemblée législative de Québec, a déposé un bill abolissant les appels au conseil privé dans les affaires civiles. L'objet de cette mesure est de faire de la cour suprême du Canada le tribunal de dernière instance dans la province de Québec.

* * *

Les Alsaciens-Lorrains d'origine française d'Amérique viennent de fonder une Association dont l'objet principal est d'employer tous les moyens pour activer le retour pur et simple, de l'Alsace et de la Lorraine à la France.

Pour de plus amples informations on peut s'adresser à M. Félix Wildenstein, secrétaire, 3 East, 44th Street, New-York.

* * *

La Croix Rouge américaine dépensera quarante millions de francs d'ici cinq mois pour venir en aide à la population civile française.

* * *

Un grand nombre de bureaux, à New-York doivent être fermés, à cause du manque de charbon, des transports qui en amènent se trouvant pris dans les glaces.

Inconséquence inouie

Une récente mesure du gouvernement interdit l'emploi du grain dans la fabrication des liqueurs enivrantes. C'est parfait, et le peuple canadien s'est incliné sans récrimination devant cet ordre, imposé pour de hautes raisons d'économie. Mais comment se fait-il que pendant ce temps-là l'Angleterre continue d'absorber une quantité considérable de grain dans ses distilleries? Bien mieux, les 600,000 tonnes qu'elle avait l'habitude de consacrer chaque année à cet usage ne suffisent plus, et il y a quelques jours, son contrôleur des vivres demandait une augmentation de cette matière première indispensable aux brasseries.

Il y a là une situation qui révèle une inconséquence vraiment étrange de la part des autorités britanniques. Ici, le mot d'ordre est de se priver, d'économiser pour venir en aide à l'Angleterre affamée et tout le résultat de nos privations est de fournir à la métropole un breuvage jugé indispensable pour elle, mais dont nous devons nous passer, pour notre compte. C'est à se demander si la disette menace réellement la Grande-Bretagne. En tout cas, les gouvernements des deux pays feront bien de se montrer un peu plus conséquents avec eux-mêmes s'ils ne veulent pas voir tomber dans un discrédit bien mérité leur campagne en faveur de l'économie des vivres et de la production intense.

Conscription du travail des étrangers

Le *Free Press* de Winnipeg croit savoir de bonne source que d'ici peu, certainement avant que commencent les travaux agricoles du printemps, le gouvernement fédéral annoncera la conscription du travail étranger et manuel pour les fermes, les mines et autres travaux indispensables.

Le gouvernement serait obligé d'adopter cette mesure à la suite des nombreuses représentations qui lui ont été faites récemment de la part de différentes organisations publiques de l'Ouest. On se plaint amèrement qu'alors que les enfants du Canada se battent dans les tranchées pour une piastre par jour, les étrangers, eux, restent en sûreté au pays et ne consentent à travailler qu'à des prix exhorbitants.

Cependant une dépêche de source officielle dément que le ministre ait songé jusqu'ici à faire la conscription du travail des étrangers.

L'Alberta manque d'instituteurs

On va manquer de 900 instituteurs, cette année, dans l'Alberta. Cette pénurie est due en grande partie aux nombreux enrôlements chez les jeunes gens de l'Université. Les efforts faits pour se procurer des maîtres et des maîtresses en dehors de la province, notamment la tournée de l'inspecteur M. Leblanc dans l'Est, n'ont pas donné de résultats satisfasants.

Caillaux est arrêté

L'ex-premier ministre Joseph Caillaux, accusé de trahison, a été mis en état d'arrestation lundi matin.

La question des vivres

La question des vivres en Europe de plus en plus angoissante

La situation en Europe au point de vue des vivres est considérée à Washington si critique, que l'administration des vivres songe à se défaire encore de 90 millions de boisseaux de blé, bien que le surplus normal disponible pour l'exportation ait déjà été expédié à la mi-décembre. On demandera au peuple américain d'économiser pour remédier à ce déficit.

La demande des Alliés est si pressante, que l'administration des vivres a décidé de courir les risques de se trouver à court au printemps afin de répondre à une partie de leurs besoins. Si la consommation n'est pas réduite, les fonctionnaires prévoient une disette possible de farine aux Etats-Unis au mois de mai, avant l'arrivée de la récolte nouvelle.

D'autre part, notre contrôleur des vivres, M. Hanna, déclare qu'il manque à l'Europe 500 millions de boisseaux de blé. Le Canada imitera les Etats-Unis et s'efforcera d'envoyer outre-mer 20 pour cent de ce qu'il se réservait pour lui-même.

La question des vivres, si angoissante pour les Alliés, nous amène toujours à la même réflexion: comment se fait-il qu'à l'instant même où l'on demande à grands cris de quoi manger, notre gouvernement, en guise de réponse, enlève 100,000 jeunes gens à la production du pays ?

M. François Veuillot au Manitoba

M. François Veuillot, l'éminent écrivain catholique de France, ne veut pas confiner sa campagne de propagande française uniquement à l'Est du Canada: il se propose de pousser une pointe jusque dans l'Ouest et c'est dans les derniers jours de janvier que nos compatriotes du Manitoba auront l'honneur et le plaisir de le recevoir. Il parlera à Saint-Boniface sous les auspices de l'A. C. J. C.

Oliver va-t-il être élu ?

Les rapports complets de l'élection dans Edmonton Ouest donnent à M. Oliver une majorité de 111 sur son adversaire. Ce dernier compte sur le vote des soldats pour être finalement proclamé élu mais le député d'Edmonton n'a pas abandonné tout espoir de gagner la partie.

La motion Francoeur

C'est probablement aujourd'hui, 16 janvier que sera discutée devant l'assemblée législative la motion Francoeur. Parmi les orateurs mentionnés comme devant prendre la parole, on signale Sir Lomer Gouin, Alexandre Taschereau, A. David, A. Beaudry, J. E. Perreault, J. Tessier.

Le procès de Bolo pacha

Le procès de Bolo pacha, le chef de la propagande allemande en France, commencera devant le conseil de guerre, à Paris, le 4 février.

Gare la casse ministérielle!

A propos de la hausse des taux de transports et des protestations qu'elle entraîne, M. Georges Pelletier écrit dans le *Devoir*

Les clameurs poussées par l'Ouest contre la hausse des taux de transports sur les voies ferrées canadiennes viennent de faire réfléchir Ottawa. On annonçait, hier, qu'un comité ministériel formé de six ministres va étudier la question et que, dans l'intervalle, les nouveaux taux resteront en suspens. L'Ouest n'a pas voté en faveur du ministère pour rien du tout. Ce sont les *Grain Growers* qui ont imposé à M. Borden l'interdiction des "importations d'alcool", ils se sont aussi fait promettre qu'il n'y aurait pas, d'ici la fin de la guerre, de relèvement des tarifs douaniers et ils feront tout en leur pouvoir pour que le barème des taux de transport par voies ferrées restent ce qu'ils sont. Ce ne sont là que quelques-unes de leurs exigences. Le jour où il y aura conflit pour tout de bon entre les *Grain Growers* de l'Ouest et les intérêts industriels et protectionnistes de l'Ontario, gare la casse ministérielle; les débris du gouvernement unioniste pleuvront dru.

Le suffrage féminin en Angleterre et aux Etats-Unis

La chambre des Lords a adopté le projet de loi du suffrage féminin qui accorde le droit de vote à environ six millions de femmes. Cette décision met fin à l'agitation qui a troublé le pays depuis plusieurs années. Les suffragettes sont naturellement dans la jubilation.

Dans le même moment, une mesure semblable est adoptée au Congrès Américain.

Hughes reste au pouvoir en Australie

Après plusieurs jours de crise, le premier ministre Hughes a été finalement réinstallé au pouvoir. Il n'y a pas de changement dans l'ancien cabinet. On reproche vivement au chef du gouvernement de violer sa parole. En effet, au cours de la campagne au sujet du referendum, il avait promis que les nationalistes abandonneraient le pouvoir dans le cas où la conscription serait battue.

Les rapports complets donnent les résultats suivants:

Pour la conscription, 1,013,000
Contre la conscription, 1,178,000

Mort du général Grossetti

On annonce la mort du général Grossetti, qui avait dû abandonner son commandement en octobre dernier pour cause de maladie. C'est un nom fameux dans cette guerre qui disparaît. Le général Grossetti, lors de la bataille de la Marne, commandait la 42e division et était le subalterne du général Foch. Ce fut lui qui exécuta le fameux mouvement de flanc qui décida du sort de La Fère Champenoise et de la victoire de la neuvième armée. Plus tard, il prit part aux opérations en Champagne et à Verdun; son dernier poste fut le commandement d'une armée à Salonique.

Les cultivateurs et l'exemption militaire

Le général Mewburn, ministre de la Milice, afin de dissiper le malentendu qui existe dans l'esprit d'un grand nombre de cultivateurs, concernant ses pouvoirs de licencier tels hommes susceptibles d'être appelés par la loi du Service Militaire, a publié le communiqué suivant

"Durant la dernière campagne électorale, on a mal compris le mécanisme de l'acte du Service Militaire. On s'est imaginé à tort que les cultivateurs travaillant "bona fide" à la production des denrées et qui n'avaient pas demandé l'exemption militaire, ne seraient pas appelés sous les armes.

Il faut bien remarquer ici que le ministre de la Milice n'a pas les pouvoirs d'abroger l'acte du Service Militaire, et les hommes ainsi appelés doivent se soumettre. Cependant les fermiers pourront demander leurs exemptions, en s'adressant à cet effet au régistraire de leur district respectif.

Le cultivateur qui se sera enrôlé pourra avertir de son cas spécial l'officier commandant de son régiment qui avisera immédiatement.

Les cultivateurs pourront s'assurer l'appui, les conseils du représentant du ministère de l'Agriculture qui a été nommé dernièrement et qui siège dans les tribunaux d'appel. Ceux-ci ont tous les pouvoirs nécessaires de juger et de démontrer la valeur des raisons fournies par les fermiers. En un mot, ils prendront tous les intérêts de ceux qui sont établis sur des fermes".

Les écoles séparées d'Ottawa obtiennent gain de cause

Le juge Clute a rendu son jugement dans l'affaire de la Commission des écoles séparées d'Ottawa contre la Banque de Québec, la Banque d'Ottawa et la "petite commission" au sujet de l'argent des écoles séparées dont celle-ci avait disposé contre son droit.

Le juge est d'avis qu'il "devrait" y avoir jugement contre les membres de la commission encore vivants et les exécuteurs testamentaires de Dennis Murphy pour les deux sommes de $97,331.34 et $84,955.00. Les plaignants ont également gain de cause contre la Banque de Québec et la Banque d'Ottawa pour les sommes importantes qu'elles détiennent.

Le général Nivelle en Algérie

Le général Nivelle vient d'être nommé commandant en chef de l'armée d'Algérie. Les journaux français considèrent cette nomination comme un commencement de réparation envers l'ancien généralissime.

Le général Nivelle avait succédé à Joffre comme généralissime des armées françaises. Lors de la grande offensive entre Soissons et Reims, en avril dernier, de graves fautes avaient été relevées à sa charge et le gouvernement lui avait enlevé le commandement suprême pour lui confier celui d'un groupe d'armées.

De la captivité allemande à la liberté

Lettre intéressante d'un soldat français qui parvient à s'échapper d'Allemagne

Le R. P. Duchaussois, O.M.I., prédicateur et historien très apprécié, qui prépare [illegible] important [illegible] les missions de l'Extrême [illegible]

Paris, 25 [illegible] 1917

Mon cher Père,

[illegible]

Donc ce soir [illegible] dix heures [illegible] prîmes la poudre d'escampette, non sans avoir disposé des mannequins de notre taille, sur nos couchettes, à l'aide de toutes sortes d'objets: caisses, paquets, sabots, etc. Afin de ne pas inquiéter, même d'un courant d'air, les cinquante camarades que nous laissions là-bas, les planches avaient été arrangées de façon à pouvoir se rabattre d'elles-mêmes, après notre passage.

Nous voici dans la cour, [illegible] prise avec un réseau de fils barbelés électriques supposés infranchissables. Mais je m'étais également muni de limes et de tenailles pour faire disparaître tout ce qui nous gênait. Ce fut l'affaire de vingt minutes. Je crois que mes compagnons firent autant d'oraisons jaculatoires que je portai de coups sur cette ferraille... Bref au bout d'une demi-heure, nous nous trouvions hors de l'enceinte du campement.

Nous voilà partis, doucement d'abord, tant que ce fut le village de Friedrischfeld, et vivement ensuite, pour franchir les vingt cinq kilomètres qui nous séparaient de la frontière. Cela n'alla point sans quelques tours d'acrobatie: il y avait je ne sais combien de cours d'eau à traverser et de clôtures à sauter; mais nous nous [illegible] pourtant, attendu que nous avions au programme d'aller entendre la messe, le lendemain, en Hollande. Après avoir ainsi arpenté la plaine et évité tous les villages endormis sur notre chemin, nous parvînmes à l'orée d'un bois, comptant six kilomètres de profondeur. Il nous fallait le traverser.

Les deux premiers de ces kilomètres n'étaient guère à redouter; mais nous savions que les autres pouvaient nous offrir une fâcheuse rencontre, à chaque arbre et à chaque buisson. Nous ralentîmes notre allure, en inspectant des yeux et des oreilles. Tout se passa assez bien, jusque sur les sept heures et demie du matin.

Nous entendîmes alors [illegible] de nous, une voix [illegible] Deo gratias! Nous sommes sauvés! [illegible] Mais, hélas! à dix mètres, au moment du bond libérateur, nous voyons tout à coup venir la relève de la sentinelle. D'un seul mouvement instinctif, nous nous [illegible] ordinairement [illegible] que ma poitrine [illegible] Tu comprendras cette petite émotion, quand je te dirai que si cette sentinelle avait soulevé un pied dans le [illegible] nous étions flambés.

Nous avons passé un quart [illegible] tous trois [illegible] cinquantaine [illegible] abandonnant la tentation [illegible] avant la tombée [illegible].

Alors nous eûmes le cœur gros, car les cloches hollandaises se mirent à carillonner à qui mieux mieux pour annoncer la grand'messe. Comme nous avions apporté nos livres de messe, nous pûmes suivre le saint sacrifice de loin dans les bois. Ce fut le grand soutien de cette longue journée.

Dans l'après-midi, [illegible] nous essayâmes de faire un [illegible] afin d'aller voir de [illegible] notre homme se [illegible] Nouvelle déception! [illegible] un kilomètre fait avec d'infinies précautions, nous retrouvons [illegible] une autre sentinelle. Nous nous recouchons sur [illegible] au milieu des moustiques qui nous dévorent et nous saignent. Ne m'as-tu pas parlé [illegible] des maringouins du Mackenzie? Les nôtres devaient être [illegible] cousins de ceux-là. Nos têtes furent vite enflées à leur [illegible] tout comme si nous étions les missionnaires du cercle polaire. Je pensai sérieusement à eux pendant ces heures de massacre...

Le soir arriva enfin, et nous attendions toujours, sans oser bouger. Vers onze heures, nous vîmes notre prière exaucée. La pluie, en effet, commença à tomber. Bientôt après elle ruisselait à souhait, car le bruit de l'eau clapotant sur les branches couvrit celui que nous pouvions faire en les froissant. C'était le temps de se risquer décidément. Nous le fîmes, rampant encore l'espace d'un kilomètre, de broussailles en broussailles, de fossés en fossés. Une fois hors d'atteinte, selon notre calcul, nous nous redressâmes et nous partîmes au galop à travers le suprême kilomètre de sapins sombres et serrés qui nous déchirèrent d'importance figure et vêtements... Mais c'était la liberté... Le reste de la nuit passé sous la pluie toujours battante, à chercher le gué d'une rivière, n'était plus que jeu. Au petit jour, nous aperçûmes la passerelle, et nous fonçâmes sur le premier village, où nos premiers soins furent une toilette sommaire et une visite d'actions de grâces à Notre Seigneur et à la Très Sainte Vierge.

Puis, nous nous rapportâmes aux autorités militaires qui nous expédièrent au camp de quarantaine de Sittard, afin d'y prouver que nous n'apportions à la civilisation aucune infection... De là, dix jours à un hôtel de Rotterdam, aux frais gracieux du gouvernement français. On y mangea et dormit en petits rentiers. Et que c'était bon après trois ans d'exil! Cela faisait contraste, crois-moi, avec la misère dont nous avions été les témoins autant que les victimes, en Allemagne. Je parle ici des Allemands eux-mêmes, soldats et civils. Ils sont traités de plus en plus tristement, et il faut vraiment être ce qu'ils sont pour se résigner au régime qui leur est imposé. Si l'on se voyait dans ce cas, en France, on croirait à la misère noire, et je n'ai pas l'idée qu'on pût jamais la supporter... Et dire que c'est là aussi le régime des pays envahis, de notre beau Cambrésis, en particulier, où notre mère, ma jeune femme et ma petite Madeleine souffrent depuis trois ans! Comme cela brise le cœur! Nul espoir non plus que ces dévastateurs épargnent notre maison et notre modeste avoir... Mais la pauvreté, la ruine, nous l'accepterons n'est-ce pas, en sacrifice, pour la France, et nous serons encore heureux si Dieu nous accorde de nous retrouver après la guerre. La prière et le travail feront le reste.

Quant à moi, pour finir l'histoire de ma captivité, je dois la vie aux personnes charitables de France et du *Canada* qui m'ont secouru par leurs envois réguliers de vivres et d'aumônes. Je leur en ai exprimé ma reconnaissance et la dernière, en [illegible] leurs lettres.

Achevons. De Rotterdam nous passâmes en Angleterre, en nous moquant des sous-marins. De Folkestone, via Boulogne, je fus dirigé sur le Havre où je continuerai à servir la France. Comme entremets, je passe un petit congé à Paris où j'ai retrouvé les quelques membres épars de notre parenté. Ils t'embrassent tous cordialement, et moi fraternellement.

Jean DUCHAUSSOIS,
artilleur.

Avis aux Abonnés

Nos abonnés qui ne nous ont pas encore fait parvenir le prix de leur abonnement sont priés de le faire sans tarder. Ils s'éviteront des frais et nous rendront grandement service. Si vous n'avez pas reçu votre avis, vous n'avez qu'à jeter un coup d'œil sur la bande qui porte vos noms et adresses. Vous y lirez par exemple 1-12-17. Le chiffre 1 indique la date du mois, le nombre 12 indique le mois (décembre) et 17 indique l'année. Faites remise par mandat poste ou par chèque payable au pair à Prince-Albert. Si vous ajoutez 15c pour échange. Ne remettez pas à demain. Faites tout de suite.

Quand vous changez d'adresse !

Quand vous nous donnez avis de votre changement d'adresse, n'oubliez jamais de nous donner votre ancienne adresse. Ou encore donnez-nous la date et le mois où finit votre abonnement! Autrement vous nous causerez des ennuis et vous vous exposerez à ne pas recevoir votre journal pendant quelque temps. Il ne coûte pas cher de se conformer à ces petites formalités et tout le monde sera satisfait.

Un portrait de M. Caillaux

Le *Journal des Débats*, de Paris, trace le portrait suivant du trop fameux politicien sur qui pèsent les graves accusations que l'on sait et qui va être traduit devant le conseil de guerre:

La figure de M. Caillaux tentera la plume et la curiosité des historiens de demain. Ils rechercheront les causes d'une antipathie trop générale pour ne pas mériter d'être analysée. Certes d'autres hommes d'Etat,—et parmi les plus éminents,—ont connu les épreuves de l'impopularité, et cette impopularité, pour beaucoup d'entre eux, était une injustice que la postérité n'a pas ratifiée. Mais M. Caillaux n'est pas de ceux qui ont perdu la faveur aveugle de l'opinion pour avoir essayé de jouer auprès d'elle le rôle ingrat d'un mentor incorruptible et sévère. La carrière du député de Mamers apparaît plutôt comme dominée par le souci de plaire au bonhomme Démos, en flattant ses manies et ses préjugés, même les moins respectables. M. Caillaux a sans cesse évolué dans le sens du succès: il n'a pas usé de ses qualités d'intelligence et de volonté pour défendre les vérités salutaires—mais désagréables—dont la méconnaissance fatale est le péril mortel des démocraties. Et cependant, malgré toutes ces concessions,—dont quelques-unes peut-être n'ont pas été sans lutte intérieure,—M. Caillaux n'a pas conquis la popularité, sous sa forme la plus basse, celle qui suffit aux politiciens de carrière. C'est que, malgré tout, M. Caillaux a fait l'effet d'être supérieur par sa naissance, son éducation [illegible] dans, au milieu desquels il se croyait forcé d'agir. Le bon peuple de France n'aime pas les déclassés, même ceux qui se déclassent pour le courtiser. Il déteste fort bien ceux qui, pour venir à lui, lui font la grâce de "s'encanailler", et il ne leur sait aucun gré de cette condescendance au fond injurieuse.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

WILLOW BUNCH, Sask.

La population actuelle est de 1,019 âmes, dont 744 personnes de langue française, 259 métis et 16 personnes de langue anglaise ou allemande. Les familles sont au nombre de 185 dont 133 de langue française, 49 métis et 3 de langue anglaise ou allemande. Il y a dans la paroisse 731 communiants contre 285 non-communiants. Dans l'année 1917, 17 familles (avec un total de 117 membres) sont arrivées dans la paroisse, par contre, 11 familles (avec un total de 69 membres) sont allées demeurer en dehors, la plupart dans d'autres endroits de la Province.

Deux missions ont été formées de l'ancien territoire de Willow Bunch: [illegible] desservi par M. l'abbé C. [illegible], auxiliaire, et Little Woody desservi par le missionnaire de Quantock-Lacordaire, M. l'abbé T. Hard.

Il y a eu cette année 71 baptêmes, [illegible] mariages et 16 sépultures. A la visite de Sa Grandeur Mgr Mathieu, 95 enfants ont été confirmés. 192 enfants fréquentent la classe dont 52 pensionnaires, [illegible] externes au couvent [illegible] différents autres districts scolaires.

Comme on peut le constater, la paroisse de Willow Bunch n'a pas ralenti [illegible] son essor vers le progrès. [illegible] présente une des paroisses les plus prospères du diocèse [illegible] de vue spirituel que matériel. Que l'année 1918 ajoute à son progrès et à son développement!

[illegible] Paroissial.

* * *

[illegible] a été célébré en [illegible] le mariage de G. Azellus [illegible] Laura Champagne. Les [illegible] mariés ont été Victor Lagacé et [illegible] Longchamp. M. l'abbé [illegible] leur union.

[illegible] curé Lemieux est parti [illegible] du mois pour un [illegible] de quelques semaines aux [illegible] Monsieur le curé en profitera [illegible] quelques membres de [illegible] travailler au bien de la [illegible] dans l'Ouest.

[illegible] qui ont été élus conseillers à la municipalité rurale en décembre dernier, nous avons le plaisir de compter plusieurs des nôtres: [illegible] Pierre Beauregard; Conseillers: [illegible] Bellefleur, Alex. P. Beausoleil, [illegible] Lespérance, J. Joannis. Les [illegible] conseillers sont F. McNiven et [illegible].

M. et Mme Emile Bruneau ont le plaisir d'annoncer à leur nombreux [illegible] la naissance d'une fille baptisée sous les noms de Cécile-Simonne, [illegible] dernier. Parrain, [illegible] Marraine, Blanche Rain[illegible].

[illegible] des contribuables [illegible] de Sitkala (villa[illegible]) [illegible] Lemieux a été élu syndic [illegible] de C. Vagé, [illegible]. Les autres syndics en [illegible] Alex. P. Beausoleil et [illegible].

STE MARTHE, Sask.

[illegible] En la fête de [illegible] un groupe de paroissiens [illegible] bonnes dispositions [illegible] une agréable et très [illegible] soirée.

[illegible] premier coup d'essai, c'est [illegible] de maître. Aussi bien [illegible] deux heures à parcourir [illegible] la nombreuse assistance [illegible] que le programme [illegible] l'intérêt croissant [illegible] Outre plusieurs morceaux de piano (que tenait la toute [illegible]) il y avait d'abord une demi-douzaine de débits enfantins, gracieux: puis des dialogues, des tables, des allégories [illegible] tirée des circonstances [illegible] "La Pousse et la France, Les [illegible]."

Le tout se trouvait comme harmonisé par des chants, au caractère religieux et patriotique, témoins: "La Soeur [de] Charité, l'Orphelin, les Petits Enfants" etc., etc.

A ce sujet, le chant en langue crise, et la belle "Chanson du vieillard" ont fait défaut, par suite de mécomptes. Mais ce n'est que partie remise.

Je ne parle pas d'un "récit de voyage" humoristique; ni du sermon, donné par un enfant de 5 ans (que l'auditoire a rappelé pour le plaisir de l'entendre encore); Ni des choeurs traditionnels: "O Canada, God Save the King" (qui justement a choisi ce jour de la fête des Rois Mages pour des prières publiques dans tout son vaste empire); ni de la belle cantate à Jésus "Maître des peuples et des rois"; ni même des mélodies célestes, accompagnant la pièce finale, c'est-à-dire "Les deux orphelines, en la nuit de Noël".

Avant de s'endormir, sur le bord du chemin, les deux pauvrettes écrivent sur leur ardoise, une lettre émouvante à l'Enfant Dieu, le suppliant de leur rendre leur maman. Et pendant la nuit, le petit Jésus, avec la Ste Vierge, viennent les prendre pour les unir aux anges et les rendre à leur mère.

C'était un beau tableau, éclairé aux feux de Bengale.

—Eh bien! demandait-on à un enfant (qui avait suivi, tout yeux et tout oreilles). Eh bien! as-tu goûté cette séance?

—Oh! oui, Monsieur, C'était joliment joli!

—Reviendras-tu à la prochaine?

—Oh oui Monsieur, demain!

Pas si vite, mon ami, car ces séances ne se préparent pas du soir au lendemain, mais à bientôt.

GRAVELBOURG, Sask.

Le 27 du mois de décembre dernier, a eu lieu dans la salle Saint-Jean-Baptiste, une séance dramatique et musicale.

On joua "Cercle de femmes", comédie tout à fait spirituelle de Jean Sigaux. Les rôles étaient remplis par Madame Cadieux, Mesdemoiselles Gravel, Blanchard, Labrèche, Belisle, Leblanc et Charlebois. La pièce fut interprétée avec art et eut un franc succès.

Une autre comédie intitulée: "Madame Beaucordon", jouée par Mademoiselle Belisle, Messieurs E. et G. Gravel et Georges Hébert, eut le don de remplir la salle du fou rire de l'auditoire.

Mesdames Magee et Potvin, Mademoiselle Desalliers, M. Gug Gravel et M. Jos. Desalliers chantèrent plusieurs chansons, qui furent fort appréciées.

Il est à souhaiter que ces séances récréatives, où l'esprit français pétille, se renouvelleront souvent dans le cours de l'hiver.

M. Edgar Bertrand, maire de la ville, est parti pour la province de Québec où il est allé rendre visite à ses vieux parents.

M. le curé Maillard doit partir pour Montréal dans quelques jours. Il y fera préparer les plans nécessaires pour la nouvelle église et s'occupera en même temps de trouver l'argent dont la paroisse a besoin pour entreprendre la nouvelle construction. Un ou deux prêtres du diocèse remplaceront M. le curé Maillard pendant son absence.

La question d'un hôpital à Gravelbourg sera bientôt à l'ordre du jour. Il serait, en effet, inconcevable que le centre français le plus important de la province, où se trouvent concentrées toutes nos institutions canadiennes françaises pour la Saskatchewan, n'ait pas un hôpital pour pourvoir aux besoins de ces institutions et aux besoins de la localité.

La municipalité rurale de Gravelbourg a déjà soumis la question à ses électeurs l'an passé et la grande majorité s'est prononcée en faveur de l'établissement d'un hôpital.

C'était bien une façon très intelligente de mettre ce projet à exécution, parce que de cette façon, chacun est appelé à payer peu en taxes pour l'érection de l'édifice; mais d'un autre côté, tous les contribuables se trouvent forcés de fournir leur petite part.

Les terres situées à proximité d'un hôpital valent beaucoup plus que les terres situées à 100 ou 150 milles d'une institution de ce genre. C'est, sans doute, pour toutes ces raisons que la majorité de nos contribuables a voté en faveur de l'établissement d'un hôpital à Gravelbourg.

Le nouveau conseil dont le préfet est M. Chs Lemoine, sera donc appelé à jeter les bases de cette oeuvre humanitaire. Nous croyons que la ville de Gravelbourg y apportera sa contribution et que nous verrons bientôt les petites Soeurs de la Charité dépensant leur énergie et prodiguant leurs soins maternels à la population canadienne française de Gravelbourg.

ARBORFIELD, Sask.

Une famille patriarcale—Il n'y a pas de bien vieilles personnes dans notre paroisse: la plus âgée des femmes, Mme Mercier, est dans sa 70ème année, et le doyen des hommes, M. Pierre Hudon, porte très allègrement ses 68 ans.

Ce dernier est né le 1er janvier 1850. Il a fêté cette année son anniversaire de naissance avec plus de joie que de coutume, car pour la première fois depuis 25 ans tous ses enfants et petits-enfants se trouvaient réunis autour de lui dans la maison de son fils, M. Auguste Hudon.

Il y avait en tout 45 personnes!... Il est rare qu'un homme, qui n'est pas encore septuagénaire, ait autant de descendants en ligne directe. Et notez que tous habitent notre paroisse, non loin les uns des autres. Depuis quelques années ils s'étaient rassemblés ici, après avoir été longtemps dispersés, les uns aux Etats, les autres dans la province de Québec. Le dernier arrivé est M. Luc Hudon, venu de Montréal cet automne.

M. Pierre Hudon et Mme Marie Hudon, sa femme, dont l'union a été si visiblement bénie du ciel, nous rappellent les anciens patriarches, non seulement par leur postérité nombreuse, mais encore et surtout par leur foi solide et leur piété exemplaire. Honneur à eux!

Nous souhaitons à cette famille si bien unie de pouvoir renouveler au grand complet, pendant bien des années encore, la touchante cérémonie de la "bénédiction du jour de l'an."

—M. le curé nous a annoncé qu'il y avait eu dans la paroisse, pendant l'année 1917, 13 baptêmes, 13 mariages et 2 sépultures.

BATOCHE, Sask.

Le 10 décembre dernier est décédée à Batoche à l'âge de 35 ans, Mme Patrice Caron, née Eléonore Parenteau. La mort l'a frappée après trois jours seulement de la maladie causée par le froid, le dimanche en venant accomplir ses devoirs religieux.

Son époux, M. Patrice Caron, en promenade chez ses parents au Manitoba n'a pu arriver à temps pour recevoir son dernier soupir.

La défunte laisse sept enfants, dont le plus jeune n'a que deux mois à peine. Elle était une excellente chrétienne, bonne épouse et mère de famille dévouée. Elle était aimée et estimée de tous. Aussi le service religieux de sépulture, qui fut chanté dans l'église de Batoche par l'abbé Chauvin curé de Bellevue, fut-il suivi par un grand concours de parents et d'amis. R.I.P.

Cette année, les paroissiens de Batoche ont eu le bonheur d'avoir la messe de minuit pour Noël, grâce au bon père J. Poulenard, O.M.I., de l'école St-Michel de Duck Lake, qui a bien voulu braver un froid terrible de 50o pour venir rendre ce service. Les communions ont dépassé le nombre de 80.

LAC PELLETIER, Sask.

Baptême. M. Paul Chenard a fait baptiser son deuxième enfant, un garçon.

M. et Mme Pierre Giner, M. et Mme Achille Chabot, M. et Mme Ildervest Perron sont partis pour deux mois dans la province de Québec.

Nous apprenons avec regret que M. le curé Tubot ne viendra parmi nous, pour nous chanter la messe, que le 11 février. Il part en voyage dans notre beau Québec.

MONTMARTRE, Sask.

Nous regrettons d'avoir à enregistrer la mort de M. James Crégan, à l'hôpital des Soeurs de Régina, à l'âge de 32 ans. Né en Irlande, Jim comme tout le monde l'appelait, jouissait de l'estime de tous, pendant les six années qu'il a passées parmi nous. Marié il y a trois ans à Noémie Renaud, fille d'un fermier des plus respectés de Montmartre, il laisse son épouse et un enfant auxquels nous offrons nos sincères sympathies.

Il était principal de l'école du village. Les élèves perdent en lui un ami et un père. Le service a eu lieu à l'église du Sacré-Coeur de Montmartre, le 10 janvier, au milieu d'une foule de parents et d'amis, de toutes nations et religions. Parmi les offrandes, nous avons remarqué des tributs floraux par M. C. F. Osborne, la municipalité rurale, le Club de Curling, deux messes offertes par les élèves de l'école, et nombres d'autres. La famille affligée désire remercier le choeur de chant et toutes les autres personnes pour la sympathie montrée en cette occasion.

M. et Mme Ludger Roy de Régina, étaient en visite chez M. A. F. Breton au jour de l'an.

M. Auguste Van de Velde a été réélu commissaire d'école.

Quatre "Dictionnaires de nos fautes", et deux médailles ont été distribués aux élèves les plus méritants dans l'étude du français, par la commission scolaire le 7 janvier.

La soirée de chant et cartes du 3 janvier a rapporté la somme de $26.00 à l'église. Nous nous sommes très bien amusés. Les chansons comiques de M. Adolphe Breton entre autres, ont mérité de nombreux applaudissements.

MUNICIPALITE RURALE DE MONTMARTRE. Minutes de l'assemblée du 7 janvier.

Etaient présents: Préfet, B. Coolican; conseillers, J. L. Warren, Jos. Perras, sr., Jos. Perras, jr., Thos. Taylor, P. Sauvé.

Résolutions adoptées:

Que les minutes de la dernière assemblée soient adoptées telles que lues;

Que J. L. Warren soit préfet assistant pour les trois mois suivants;

Que le comité des finances pour 1918 soit composé de: J. L. Warren, Jos Perras, sr. et Th. Taylor.

Que le comité de répartition pour 1918 se compose de: J. L. Warren, P. Sauvé, Th. Taylor.

Que le comité des cimetières pour 1918 se compose de: Th. Taylor, Jos. Perras, jr. et P. Sauvé.

Que tous les membres du conseil fassent partie d'un comité pour s'occuper des routes et des ponts.

Que A. C. Browning soit nommé assesseur au salaire nominal de $5.00 par année;

Que le Dr O. E. Lavoie soit nommé officier de santé pour 1919;

Que les gardiens de fourrière pour 1918 soient:

C. Pearson, 4-14-10 2ème Div. I.
Ch. Leavell, N.E. 20-13-11, Div. II.
B. West, 21-13-12, Div. III.
J. McCall, N½ 16-15-10, Div. IV.
John Hill, S.O. 23-14-10, Div. IV.
A. Vandevelde, S. E. 4-15-10, Div. V.
Valentin Goetz, N.E. 20-15-12, Div. VI.

Que nous souscrivons pour un numéro de la Gazette de la Saskatchewan pour le bureau et un pour chaque gardien de fourrière;

Que le préfet soit membre ex officio de tous les comités;

Qu'on accorde à chaque division une contribution d'urgence de $100 pour travaux de route urgents.

Qu'il soit fait usage de pure strychnine d'alcaloïde pour empoisonner les gaufres en 1918, qu'elle soit contenue dans des bouteilles d'une demi-once contenant un quart d'once de poison, et que le secrétaire fasse une demande de soumissions à ce sujet;

Que le préfet et le secrétaire-trésorier soient autorisés à emprunter de la Banque de Toronto la somme de $11,000, pour être employée en 1918;

Que B. Coolican, Jos. Perras jr. et P. Sauvé forment un comité pour agir au nom de la municipalité afin d'assurer la collection des notes de grain de semence.

Les assemblées régulières du conseil se tiendront le premier lundi de chaque mois, excepté quand ce premier lundi tombe avant le troisième jour; dans ce cas, l'assemblée a lieu le second lundi.

MARCELIN, Sask.

Sont partis pour un voyage dans l'Est: M. et Mme Isaïe Lalonde; M. et Mme Adolphe Chévrier; M. et Mme J. B. Godbout.

M. Lalonde assistera le 25 du mois, à St-Hyacinthe à la prise d'habit de sa fille Ida, chez les Soeurs de la Présentation.

Malgré le froid, la poudrerie, les mauvais chemins, plus de cent personnes ont assisté à la soirée du 8 et en ont fait un succès.

Grand intérêt aux cartes, beau chant, orchestre. On a applaudi MM. Adélard Fournier, Nap. Brizard, et Mlle Alice Fendeler au piano.

Du dehors nous comptions Mme Côté, de Prince-Albert, Mme Renaud de Saskatoon, M. Roch Lefebvre et Juliette Donahoe de St-Isidore de Bellevue.

Avant de se lancer dans le concours de cartes, 10 parties de Euchre, il fallait se choisir un roi et une reine. Et donc, moyennant 10 sous, chacun s'est empressé de se payer le fameux gâteau des Rois, tout en espérant trouver se rendre à la royauté, une fève... La reine apparut et fut couronnée facilement dans la personne de Mme Hervé Desplins.

Quant au Roi, introuvable... Enfin, après d'inutiles recherches, on procéda en élisant roi par acclamation M. Alphonse Arsenault qui, un peu confus, monta tout de même à la table d'honneur tenir compagnie à la reine. Curieuse coïncidence, plus tard dans la soirée, Mme Arsenault, qu'embarrassait un restant de gâteau, acheva de le déguster et tomba en possession du titre de Roi. Elle laissa son mari régner toute la soirée et de bonne grâce.

Voici les vainqueurs aux cartes: Messieurs: 1er Georges Denis; 2me A. D. Lalonde. Dames: 1ère Thérèse Donahoe, 2ème Irène Colleaux.

La soirée s'est terminée par le tirage au sort de quelques objets pour le Couvent. $5.00 en or gagné par Hector Lajeunesse. Châle en laine, don des Religieuses, Mme Major Ph. Montre en or, don de Mme Charlebois, gagnée par Mme Aug. Bonin.

—Le 18 décembre eurent lieu à Marcelin, sous les auspices de la Société d'Agriculture, des expositions de grains que devaient juger deux experts de l'Université de Saskatoon, MM. Walker et Green.

Le 19, ces messieurs furent conduits à l'école par M. Jos. Malling, dévoué secrétaire-trésorier de la Société, où les divisions 5-6-7, et le cours supérieur furent mis en face de petites quantités de différent blé de mauvaises graines que les élèves devaient classifier, "grader". Belle leçon de choses! Voici le résultat de l'examen et les prix:

1er Thérèse Donahoe $2.00.
2me Tancrède Lalonde $1.75.
3me Bernard Landry, $1.50.
4me Francis Jones $1.25.
5me Henri Lalonde $1.00.
6me Béatrice Arsenault 75c.
7me Florian Brusseau 50c.
8me Eveline Daret 25c.

HOWELL, Sask.

Monsieur le Directeur,

Votre correspondant de Howell vous envoie beaucoup de nouvelles de notre place, mais j'ai le regret de constater qu'il oublie les plus intéressantes. C'est ainsi qu'il n'a rien dit de notre bazar qui fut pourtant un véritable succès, puisqu'il nous a donné un total de recettes de 1,300.00 dollars, toutes dépenses payées.

Il n'a rien dit non plus d'une réunion paroissiale tenue après la messe le 25 novembre. J'avais convoqué cette assemblée en vue de prendre les moyens de rembourser une dette de $3,000.00 dollars dûs en 1922. Après échange de vues, l'assemblée décida par une grosse majorité de s'en rapporter à une souscription volontaire, et séance tenante $1,500.00 dollars furent souscrits. Tous les paroissiens n'étaient pas là: d'autres souscriptions viendront pour couvrir la somme $3,000.00 dolars.

Aussi désormais, libres de tout souci du côté du remboursement de la dette, pourrons-nous employer nos ressources aux améliorations que nous jugerons à propos de faire.

Agréez, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments distingués.

G. B. BOURDEL, curé.

DUCK LAKE, Sask.

Hier, 13, avait lieu à la salle du cercle local, ancienne bâtisse du "Patriote", l'assemblée annuelle de l'A. C. F. C. pour l'élection de ses officiers. Malgré 30 degrés de froid, une soixantaine de personnes se trouvaient réunies autour du poêle ronflant de la salle, quand le président, M. P. Schmidt, ouvrit l'assemblée au son d'une clochette qui ne voulait pas sonner. Il réussit à obtenir le silence cependant, et annonça une partie de cartes en attendant... la suite du programme. Pendant que messieurs et dames, (car les dames de Duck Lake s'intéressent au cercle de l'A. C. F. C. et à tout ce qu'il entreprend) jouaient au whist, le comité, groupé dans un coin autour d'une petite table, mettait une dernière main aux détails de ce programme. Après une heure de jeu animé, la clochette essaya de nouveau de se faire entendre, et le président annonça la lecture du rapport financier. Le secrétaire, M. M. Courchêne nous apprit que le bilan de notre cercle, pour 1917, se soldait avec un surplus de $52.00 malgré les dépenses assez fortes qu'il a fallu faire pour louer, aménager, meubler et entretenir une salle convenable pour les réunions du cercle. C'est un beau résultat pour une première année et une preuve que nos affaires furent gérées avec la plus stricte économie; témoin les quinze tables qui ont coûté la modique somme de $6.00.

Puis ce fut le tour du Président. Dans une heureuse et amusante improvisation il passa en revue les événements de l'année écoulée donnant à chacun sa part de mérite pour les succès dont peut à bon droit s'enorgueillir le cercle local à la fin de cette première année après sa "résurrection". Un mot de remerciements aux dames présentes pour la sympathie qu'elles ont montrée en toutes occasions aux oeuvres du cercle, et il passe la parole au R. P. Curé, président honoraire. Le Révérend Père avoua qu'il ne lui restait rien à ajouter au discours précédent, sinon à remercier, au nom de tous, les membres du bureau de direction sortant de charge, et à engager ceux qui ne sont pas encore membres de l'Association à le devenir au plus tôt. Il fit ressortir le bien considérable opéré par l'A. C. F. C. et son influence grandissante, au point que nos adversaires doivent compter avec elle aujourd'hui. Ce qui s'est passé à la convention des commissaires d'écoles à Régina l'an dernier en est une preuve que tous ont encore à la mémoire. Pour continuer et former son action elle a besoin de la force du nombre, et ces temps où la force prime le droit.

Ensuite on procéda aux élections. A l'unanimité le président M. P. Schmidt a réélu pour un autre terme, de même que le président honoraire, le R. P. J. E. Tessier, O.M.I., curé de la paroisse. M. A. Dumoulin fut élu vice-président, M. M. A. Courchêne, sec.-trésorier, et MM. E. Dubé, E. Gervais, P. Barré, A. Guilbault et M. Courchêne nommés directeurs pour 1918.

Il fut décidé, séance tenante, de faire l'élection d'un comité auxiliaire de dames, lequel fut composé comme suit: Présidente, Mme J. Fortier; vice présidente, Mme Archambeault; directrices, Melles Dubois et Courchêne, et Mme T. Carberry. Ce comité prêtera son concours en maintes circonstances s'effacer devant le savoir-faire bien connu de ces dames en matières d'organisation et de dévouement.

L'élection terminée, M. le président proposa de tenir séance tenante une assemblée générale. Tout le monde fut de son avis et l'on discuta la question d'envoyer des délégués à la prochaine convention à Prince-Albert. MM. A. Dumoulin et M. A. Courchêne furent désignés pour accompagner les présidents, honoraire et actif, qui doivent s'y rendre pour mercredi.

Il faut battre le fer quand il est chaud, dit le proverbe. Ces nouveaux officiers ne perdirent pas de temps, et crayon en main, se mirent à parcourir les rangs en quête de nouveaux membres. En quelques minutes 34 noms étaient inscrits, et l'on se promit de "rejoindre" ceux qui n'assistaient pas à l'assemblée. On veut porter la liste à cent membres, et ce n'est pas trop espérer pour Duck Lake.

Pendant que le président et le secrétaire faisaient leur ronde d'enrôlement l'on vérifiait à la table du comité le résultat de la série de parties de cartes, terminée aux Fêtes. La tournée finie, le président put annoncer l'heureux gagnant du "louis d'or" M. Barbee, tandis que la perdante, Mme Carberry, recevait comme fiche de consolation un minuscule goret... en pierre.

Les orateurs qui prirent la parole ne manquèrent pas d'exhorter tous les auditeurs à s'abonner au "Patriote", l'organe de l'Association et le vaillant défenseur de nos droits dans la Saskatchewan. On exprima le voeu et l'espoir que bientôt un organisateur serait nommé, qui parcourrait les centres Franco-Canadiens dans l'intérêt de l'Association et du journal.

Au cours de la soirée, M. A. Guilbault nous donna quelques jolis morceaux de son répertoire, d'où, soit dit en passant, le rag-time est strictement exclu. En artiste de bon goût, ce jeune violoniste ne joue que du classique, ce qui est tout à son honneur et au profit des auditeurs.

—Un événement assez important se dessine à l'horizon; espérons qu'il n'y aura pas de nuage. Il s'agit de rien moins que de l'érection d'un nouvel élévateur à Duck Lake. Un Monsieur Fleury, représentant la Terminal Grain Co., était ici ces jours derniers pour faire les démarches préliminaires. Devant une vingtaine de fermiers la chose n'était presque pas annoncée. Il exposa son projet de construire un élévateur qui plus tard sera remis aux fermiers et deviendra l'"Elévateur des Fermiers" en échange des parts que ceux-ci prendront dans la Compagnie. Une réunion des cultivateurs de la région est convoquée pour samedi, 19 courant, alors que le projet sera expliqué, discuté et décidé. Il y a entente.

—M. M. A. Courchêne a acheté, et occupe aujourd'hui le magasin magasin tenu par un juif. Tous nos souhaits de succès au jeune marchand.

—Encore un nouveau ménage. M. Ernest Doucette, fils de M. Chs Doucette, épousait lundi dernier Mlle Marg. Lanovaz, née ici de parents français.

Mme Elise Fisher a reçu une dépêche lui annonçant la décoration de son fils, le sergent Joseph Fisher, âgé de 22 ans.

Il a reçu la médaille D. C. pour conduite signalée, que sa mère est heureuse et fière de montrer à ses amis.

Le sergent Fisher est un ancien élève du collège de St-Boniface. Il partit en mars 1915 avec le 53e Bataillon et a déjà fait plus de 22 mois de tranchées, avant pris part aux grandes batailles de la Somme. Il fut blessé au bras, et à la jambe à Ypres, le 17 novembre dernier, et est actuellement dans un hôpital de Londres.

Quatre enfants brûlés à mort

Un incendie qui s'est déclaré dans une aile de l'hôpital général catholique de la rue Water, à Ottawa, a fait quatre victimes, quatre jeunes enfants.

Il y avait en tout dans l'hôpital 163 patients, dont 21 enfants. Les employés de l'Imprimerie nationale, au nombre de plusieurs centaines, aidèrent les pompiers à transporter les malades. Les pertes sont estimées à $100,000.

LE FAIT DE LOUBLANDE

Une visite à Claire Ferchaud

Connaissez-vous les Rinfillières? j'en arrive. C'est un village très simple, situé sur un côteau charmant qui domine le vallon de Saint Laurent sur-Sèvre et s'incline pieusement vers la belle flèche de "la Sagesse". L'air très pur qu'on y respire ne doit certainement pas favoriser le microbe de la neurasthénie.

Les Rinfillières relèvent du Pay-Saint Bonnet, mais sont à dix minutes de Loublande. Un bout de route au-delà du bourg, la traversée de quelque champs, un pont rustique sur des cailloux roulants à travers des ajoncs et des genêts et l'on est rendu.

Depuis des semaines, [illegible] parler des Rinfillières. Avez-vous été aux Rinfillières?... Que pensez-vous de la Voyante?... Il parait que l'autorité ecclésiastique s'en occupe... Elle part à Poitiers.

Chaque jour les foules se rendent à sa petite chapelle pour y prier avec elle.

On lui prête des apparitions [illegible] Sacré-Cœur et de la Sainte Vierge [illegible] et ils font [illegible] des meilleurs espoirs. [illegible] qu'elle est chargée d'une mission concernant la France [illegible].

C'est sous [illegible] et afin de [illegible] le mieux répondre [illegible] aux Rinfillières. [illegible] fois, [illegible] Qu'allez-vous [illegible]

[illegible] chapelle [illegible] l'Enfant [illegible] champs [illegible] mains [illegible] charitable [illegible] défilent [illegible] naissent [illegible] site.

Tous deux [illegible] maladie [illegible] conversation se poursuivit [illegible] demi-heure [illegible] divers. [illegible] cette Enfant [illegible]

[illegible] chez elle. [illegible] son regard très doux [illegible] chose de [illegible] on ne [illegible] rien, le sens [illegible] Les visites [illegible] ge qui [illegible] la [illegible] péchent [illegible] occupations.

Elle cause [illegible] les autres jeunes filles. Rien [illegible] la distingue dans [illegible] la vie. Seulement [illegible] à parler devant elle du Sacré-Cœur, de la nécessité de la prière, du malheur des temps, elle a des paroles et un ton pour les dire qui sentent l'inspiration.

C'est d'ailleurs l'affaire d'un instant.

Elle redevient aussitôt la petite paysanne simplement sans apprêt active et laborieuse.

Avant de quitter les Rinfillières, je demandai à l'Enfant de vouloir bien m'accompagner à sa chapelle, ce qu'elle accepta de bonne grâce. Et en compagnie de son père, dont la piété m'édifia grandement, nous récitâmes un chapelet, suivi d'un Souvenez-vous. Puis je descendis le côteau, en saluant de loin le tombeau du Bienheureux Père de Montfort.

On m'avait dit que tous ceux qui allaient aux Rinfillières en revenaient meilleurs.

J'avoue que j'ai de bonnes raisons pour ne pas m'inscrire en faux contre cette constatation. Mon voyage me reste comme un souvenir très doux. Je ne me suis pas contenté d'ailleurs de voir l'Enfant, j'ai questionné et fait causer à son sujet et ce que j'ai appris conseille le respect, tout en commandant la réserve.

Que cette Enfant ait une mission, ou qu'elle n'en ait pas, et que sa mission un jour réussisse ou ne réussisse pas, il reste acquis qu'elle est d'un passé non seulement irréprochable mais très pieux; qu'elle apparait à tous, comme une nature bien équilibrée et nullement maladive, et qu'elle compose des écrits qui supposent des facultés plus qu'ordinaires. Ce sont précisément ces écrits qui ont ému l'autorité religieuse et provoqué la comparution de l'Enfant devant une commission d'ecclésiastiques présidée par Monseigneur l'évêque de Poitiers.

L'affaire se trouve de ce fait en d'excellentes mains, réservons notre jugement et attendons.

Vous me demandez, Monsieur le directeur, des notes complémentaires sur l'Enfant des Rinfillières. Pour la satisfaction de vos lecteurs, vous désireriez savoir ce qu'elle dit et quelle est sa mission. Hélas, j'ai le regret de ne pouvoir ici beaucoup vous renseigner car l'Enfant, très ouverte pour ses supérieurs, est absolument fermée pour le public.

Elle accueille les visiteurs d'une façon charmante, les encourage à la prière, prie avec eux à sa chapelle [illegible] peu près tout. Les [illegible] paroles qu'on lui prête [illegible] jamais dites? La [illegible] conseille d'attendre des [illegible] catholiques.

[illegible] croire pourtant certaines [illegible] le Sacré-Cœur serait apparu [illegible] la voyante et lui aurait révélé [illegible] ses promesses [illegible] Marie. Pour [illegible] nous serions en face d'apparitions [illegible] faites par le Sacré-Cœur de Jésus à la France.

[illegible] l'Enfant des Rinfillières aurait [illegible] la mission d'intervenir auprès des pouvoirs publics, pour obtenir la transformation du drapeau national [illegible] armes du Sacré-Cœur.

La fin prochaine et glorieuse de la guerre actuelle en serait la récompense.

Ce qui est sûr, c'est que la voyante en retraite à Saint-Laurent-sur-Sèvre a donné des indications très précises à une Religieuse pour composer une image du Sacré-Cœur très belle, et que Monseigneur de Poitiers a autorisé M. le Curé de Loublande, directeur de l'Enfant, à faire reproduire cette image.

N'est-ce pas là une sorte d'approbation? Car enfin on n'autorise [illegible] image pieuse, si ce n'est [illegible] la livrer au culte. Ne m'en demandez pas plus long sur ce chapitre; la discrétion me condamne au silence.

Quant à l'histoire de l'Enfant, c'est l'histoire d'une piété exemplaire.

Depuis des années, elle est fidèle à la Communion quotidienne et à une action de grâce prolongée. Par tous les temps elle descend son côteau pour se rendre à l'église. Ni la fatigue du travail, ni les rigueurs de la saison, ni la crue des eaux dans le ruisseau du vallon ne l'arrêtent.

On l'a vue plus d'une fois quitter ses bas et passer dans l'eau, plutôt que de manquer une assistance à la Sainte Messe.

Est-ce sur le conseil de son Directeur, ou par suite d'une inspiration secrète, cette Enfant sans aucune instruction s'est mise un jour à écrire ses pensées. Et son Directeur fut tellement émerveillé des écrits, qu'il crut devoir les communiquer à de plus sages.

Je sais l'autorité des examinateurs et le résultats de l'examen. Ils sont tout à la gloire de l'Enfant. On trouve dans des pages nombreuses, une précision et une élévation de doctrine, une netteté et une fermeté de style, une grâce d'images et un coloris de tableaux qui déconcertent.

Une commission épiscopale vient de prendre à son tour connaissance de ces écrits et de questionner l'Enfant. Naturellement, elle n'a pas fait connaître ses conclusions, mais ici comme plus haut, la conduite de Monseigneur de Poitiers nous fournit, ce me semble, une indication précieuse. S'il ne s'était agi que d'écrits ordinaires, sa Grandeur ne leur eût pas fait l'honneur de s'en occuper. Et si l'interrogatoire de l'Enfant n'avait pas confirmé Monseigneur de Poitiers dans sa première façon de voir, il se fût bien gardé de donner à M. le curé de Loublande, directeur de l'Enfant, les autorisations nécessaires pour l'enquête et une complète instruction de la cause. Il y a des actes qui parlent: et les approbations expresses ont leurs raisons pour se faire attendre.

Note: L'image du Sacré-Cœur dont j'ai parlé plus haut à été exposée à la vénération publique le Dimanche 4 Février dernier, par M. le curé de Loublande, et on voit au bas ces mots: *Vu et approuvé par Monseigneur Humbrecht, évêque de Poitiers.* Au dessous, voici l'invocation empruntée aux litanies du Sacré-Cœur qui synthétise le sens de l'image: Sacré-Cœur de Jésus, broyé à cause de nos péchés, ayez pitié de nous.

Nous insérons ici, afin de faire mieux connaître le *caractère, la piété et l'humilité* de la jeune fille, deux lettres qu'elle écrivait à sa famille au mois de Décembre et aux premiers jours de Janvier dernier et qui, par indiscrétion heureuse, furent communiquées. Maintenant qu'elles sont en toutes les mains, nous pouvons bien les citer à notre tour.

Ma chère Tante.

Aujourd'hui j'ai reçu votre lettre où vous nous offrez vos bons vœux: au nom de la famille, je vous remercie bien sincèrement, ayant pour agréables les souhaits d'un cœur qui aime Dieu. A notre tour nous vous offrons les nôtres bien nombreux et bien sincères.

Maintenant, ma chère Tante, pour les questions dont vous me parlez, et qui courent les rues à l'heure présente, je ne puis rien vous dire pour le moment. Quant à dire que c'est moi qui dois sauver la France, c'est bien un peu prétentieux: ce n'est ni moi, ni les moyens humains. Si la France est sauvée, c'est Dieu qui fera tout, et surtout quand la France sera convertie.

A ceux qui vous demandent des renseignements sur mon compte, dites leur simplement: "je ne sais rien" et à tous ceux qui vous interrogeront je leur demanderai bien de prier, plutôt que de faire les curieux. Il faut la conversion officielle de la France, et la conversion civile de tant de pauvres gens, surtout dans nos villes où Dieu, pour eux, passe pour un inconnu.

Dieu est le maître et de sa main toute puissante saura bien abaisser les orgueilleux.

Ma chère Tante, pour nous qui avons la foi, oh! sachons consoler le cœur de notre bon Maître. Puisque la vie est un court passage, pourquoi y attacher nos cœurs? Non, regardons plus haut et visons le ciel.

Le ciel sera le triomphe éternel: là, et à la suite de l'Eternel Divin, à la suite du Dieu tout puissant, nous chanterons l'Hosanna de la joie, de l'allégresse sans fin.

Ma bonne Tante, quand vous viendrez me voir, je vous parlerai plus librement. Quant à moi, je ne sortirai pas, étant toujours sous les yeux du public.

J'aime ma retraite des Rinfillières, il n'y a que le devoir qui m'en fera sortir.

Recevez etc... Claire FERCHAUD.

Autre lettre de Claire Ferchaud à sa soeur:

Moi, ta pauvre sœur bien indigne, noyée dans ses misères et dans sa petitesse extrême vit, c'est vrai, en relations intimes avec le Sacré-Cœur et surtout la Sainte Vierge. D'Eux je connais de grandes choses et je suis chargée d'une Mission bien extraordinaire et qui fait frémir la nature.

Le Sacré-Cœur m'a révélé de grandes choses, en premier lieu de propager une nouvelle image du Sacré-Cœur représentant le Cœur de Jésus meurtri, broyé par les péchés des hommes. Cette image est approuvée par l'Evêque de Poitiers, auprès duquel j'ai dû faire un voyage la semaine dernière; elle va donc se répandre par toute la France, tu pourras donc compter en avoir une d'ici quelque temps. Cette image devra aller au Président de la République, et, s'il veut la reconnaître, et graver le Sacré-Cœur sur le drapeau national, c'est le *salut pour tous.* Ce sont là les promesses du Sacré-Cœur de Jésus. Ce que je viens de te dire est la seule vérité. N'écoutons pas ce qui se dit dans le monde. Souvent on imagine des choses et on en invente par-dessus le marché.—Petite sœur, je suis favorisée de grandes grâces, mais aussi combien est lourde la tâche à remplir pour la gloire du bon Dieu et le salut de notre pays, puisqu'il s'agit de faire connaître le Sacré-Cœur au gouvernement si impie dans ses lois. Je ne peux reculer devant aucun sacrifice. Une force secrète me presse d'agir et j'attends que l'autorité ecclésiastique se soit prononcée pour exécuter les plans de Dieu et je prononce le *Fiat!* Oui, *Fiat!* ô mon Dieu.

Prie bien pour ta pauvre sœur! Vois-tu, la nature crie quelquefois et souvent je pleure.

Mon goût personnel était de vivre dans la solitude, et voila qu'une nouvelle vie s'ouvre devant moi: je ne peux reculer, il faut donc que j'avance. Le regard fixé en Jésus je marcherai

Ta petite sœur en Jésus et Marie.
Claire de Jésus-Crucifié.

QUELQUES DETAILS ENCORE SUR L'ENFANT

A toutes les considérations précédentes, ajoutons quelques détails, non point, sans doute, sur les faits eux-mêmes qu'on ne saurait être trop prudent à relater, tant que l'Eglise ne se sera pas prononcée. Bien des choses se savent et se disent, rapportées par des témoins dignes de foi, qu'il n'est pas bon de publier avant la décision de l'autorité compétente, mais on peut, du moins faire connaître un peu les "*à côté*" de la question, qui souvent mettront une plus grande confiance dans nos âmes envers le Sacré-Cœur et nous exciterons davantage à la prière.

Depuis longtemps on remarquait à l'église la gravité de son visage et sa tenue angélique: mais personne ne soupçonnait les visions merveilleuses dont elle était favorisée et les sentiments sublimes qui s'élevaient dans son cœur.

Souvent la nuit venue, pendant que reposaient ses sœurs, Claire priait à genoux, les bras en croix devant N. S. qui se manifestait à ses regards attendris. Ou bien, docile au guide le son âme, elle écrivait les scènes célestes qu'elle voyait et les paroles qu'elle entendait.

Les heures s'écoulaient dans cette posture pénitente ou dans ces écrits mystiques. Le matin venu, elle était la première au travail et à l'église.

Eprise de solitude et de prières elle sollicita de ses parents d'aller se recueillir en retraite, et vint se réfugier parmi les pauvres et les malades de l'hôpital Montfort, à St Laurent-sur-Sèvre.

Du 6 au 20 novembre 1916, elle vécut dans le silence, et passait des journées entières à la chapelle, devant le Saint Sacrement. Que vit-elle? Quelles communications mystérieuses lui furent données? Quelle union intime s'établissait entre Dieu infiniment grand et bon et cette petite âme si faible?

Un jour deux pretres sortirent d'un entretien avec la retraitante. A la vue de leur physionomie émue: "Qu'avez-vous?" leur fut-il demandé. Et comme on les questionnait encore? "Oh! dit l'un d'eux, cette enfant a bouleversé nos âmes".

Quand elle revint au village on s'aperçut qu'un changement s'était produit en elle: à sa simplicité naïve se mêlait désormais une distinction de manières qui saisissait tous ceux qui l'approchaient.

Dans les premiers jours de décembre 1916, Monseigneur l'Evêque de Poitiers, en possession depuis longtemps déjà des cahiers de la voyante, la manda dans sa ville épiscopale.

Elle y vint avec son père et le curé de sa paroisse. Elle comparut devant l'Evêque et son Conseil. Puis vint le moment de remplir sa mission à Paris. On raconte qu'au moment de partir, Claire, en quittant sa famille désolée ne put contenir son émotion et passant chez une de ses tantes pour lui dire au revoir, elle pleurait et dit: "Ma tante, ne dites pas à ma mère que je pleure. Ce n'est pas ma mission qui m'effraie. Je sais que j'aurai beaucoup de difficultés, *mais je réussirai.* La séparation seule m'arrache mes larmes".

Quelle serait cette mission? Celle d'obtenir des chefs de la France qu'ils mettent le Sacré-Cœur sur nos étendards. Comment cela se fera-t-il? Comment et quand la France se convertira-t-elle? Qui de nous le saurait dire? Les secrets de Dieu sont impénétrables à qui Dieu lui-même ne les fait connaître. Mais ce que nous pouvons affirmer c'est que Dieu est tout puissant, que les prodiges lui coûtent peu et que s'il veut sauver la France, il a une infinité de manières que nous ne connaissons pas, d'ouvrir les yeux à tous et de faire dire à tous: "Oui vraiment, le doigt de Dieu est là" Ayons confiance! Un prêtre éminent très connu à Montmartre, qui avait eu tous les documents en mains disait, "Les événements militaires mis à part, c'est plus merveilleux que Jeanne d'Arc"! Attendons et prions.

On s'est demandé si réellement Claire avait accompli sa mission à Paris. Oui, le 22 Février elle fit demander au Cardinal Archevêque de la recevoir. Et le Cardinal la reçut. Elle fit ensuite sollicitér du Président de la République une audience que celui-ci lui accorda.

—N'allez-vous pas être intimidée d'être seule avec le Président de la République? lui demandait-on.

—Je ne suis pas seule, dit-elle, Il est toujours avec moi.

—Et qu'allez-vous lui dire? Ne serez-vous pas embarrassée?

—Il me dictera Lui-Même ce que je dois lui annoncer!

L'entretien dura 20 minutes, une demi-heure peut-être, entre le premier magistrat de la France et l'humble villageoise. Mais Monsieur Poincaré, tout en se montrant très bienveillant pour elle, lui dit toutefois qu'il ne pouvait faire droit à sa requête.

Elle affirme cependant qu'elle achèvera sa mission, alors même qu'il devrait lui en coûter la vie. Elle est désormais rentrée à Saint-Laurent-sur-Sèvre d'où elle se rend de temps en temps à Loublande.

En résumé, si une partie de sa mission semble avoir été d'abord de faire connaître les desseins du Sacré-Cœur sur la France on peut dire certainement qu'elle y a réussi: peu à peu le mouvement vers le Sacré-Cœur se dessine et grandit l'œuvre de Dieu se fait. Ayons donc confiance! La seconde partie c'est-à-dire le succès de sa mission, s'accomplira comme la première: Le Sacré-Cœur disait autrefois à la Bienheureuse Marguerite-Marie: "Je règnerai malgré mes ennemis" Ne doutons point de sa parole ni de sa puissance. Dieu aura son heure: le salut arrivera pour la France, mais il arrivera *par le Sacré-Coeur*: à nous de hâter, par nos prières et la sainteté de nos vies, l'heure de la victoire de la France et du triomphe du Sacré-Cœur.

(*A Suivre*)

Une famille de 25 enfants

Madame Joseph Lacroix, de Notre-Dame de Charny, près de Québec, a donné naissance, le 28 décembre, à son 25ème enfant. Sur ce nombre respectable, dix-sept sont vivants. M. Lacroix est l'un des plus anciens ingénieurs à l'emploi de l'Intercolonial.

Ça et là

Pour la première fois, le président Wilson s'est prononcé sur la question de l'Alsace-Lorraine; aussi son discours a-t-il été accueilli en France avec un enthousiasme facile à comprendre.

* * *

A New-York, l'essai des femmes comme facteurs des postes a été un succès, à ce qu'on assure. Voilà une innovation que nous n'aurons pas la cruauté de réclamer chez nous, par cette période de froid rigoureux que nous traversons.

* * *

On estime à 125.000 le nombre des soldats chinois qui sont maintenant en service avec les troupes alliées, tant en France qu'en Mésopotamie, et ces effectifs seraient encore considérablement augmentés bientôt.

* * *

Halifax réclame pleine réparation, de la part du gouvernement fédéral, pour les dévastations résultant de la catastrophe du 6 décembre, dans la responsabilité de laquelle la malheureuse ville prétend n'assumer pas la moindre part.

* * *

Une sous-commission spéciale du cabinet canadien va se livrer à l'étude des problèmes du travail, sous la présidence du Sénateur Robertson, ministre sans portefeuille.

* * *

Mme Jeannette Rankin, la femme député du Montana à Washington, présente au Congrès une résolution, lui proposant d'affirmer que l'Irlande doit être au nombre des pays pour la liberté desquels combat la démocratie. Par une autre résolution, elle demande que le Congrès statue que les femmes recevront un salaire égal à celui des hommes pour un travail pareil.

* * *

La ligue "win-the-war" de Victoria, C.A., proteste contre tout appel de la seconde classe des conscrits avant qu'on ne se soit efforcé d'appeler la première classe dans toutes les provinces du Dominion.

* * *

La guerre a donné naissance à des maladies professionnelles jusque là inconnues. C'est ainsi que certaines opérations dans la fabrication des poudres sans fumée exposent un certain nombre du personnel de l'usine à des intoxications dangereuses pouvant avoir à la longue des conséquences désastreuses et souvent permanentes.

Dans les mines d'anthracite de Pensylvanie, de nombreux mineurs gagnent jusqu'à $300 par mois.

* * *

L'hon F.-B. Carvell, ministre des Travaux Publics, semble avoir été nommé pour arrêter les travaux publics et non pour les diriger. Il est en train de prendre les mesures nécessaires pour discontinuer tous les travaux qui ne sont pas impérieusement nécessaires.

* * *

La "Gazette" de Montréal, qui, le lendemain de l'avis de la motion Francoeur, traitait celle-ci de puérile et refusait de la considérer sérieusement, s'est aperçue après coup que la question valait la peine d'être étudiée.

* * *

Les lieutenants de sir Wilfrid Laurier déclarent que le vieux chef restera à la tête du parti libéral, en dépit des racontars de la presse unioniste.

* * *

Au conseil municipal de Québec la motion de l'échevin Dussault en faveur du retrait de la province de Québec de la Confédération n'a pu être présentée faute de secondeur.

* * *

On annonce qu'un parti politique travailliste va se former dans la province de l'Alberta.

* *

Un poète a ainsi défini le peuple:

Je suis tout et je ne suis rien:
Je fais le mal, je fais le bien:
J'obéis toujours quand j'ordonne
Je reçois moins que je ne donne
En mon nom, on me fait la loi
Et quand je frappe, c'est sur moi!

Ces vers sont plus profonds qu'on serait porté à le croire.

La prise de Jérusalem

Le dimanche 16 décembre, un "Te Deum" solennel a été chanté à Notre-Dame de Paris pour la prise de Jérusalem. Aux premiers rangs se trouvaient les représentants du président de la République et du ministre des Affaires étrangères, ainsi que les ambassadeurs et ministres des pays alliés.

Le cardinal Amette, dans une éloquente et chaleureuse allocution, a fait ressortir l'importance religieuse, historique, morale et politique de la prise de Jérusalem par les troupes anglaises, françaises et italiennes. Voici quelques passages de son discours:

"Or, depuis sept cent trente ans la Ville Sainte subissait le joug des infidèles.

En vain, au cours du moyen âge, à huit reprises successives, l'Occident chrétien s'était levé, dans un élan magnifique de foi et de bravoure, pour la reconquérir. Le succès de la première Croisade avait été éphémère: le royaume fondé à Jérusalem par Godefroy de Bouillon avait duré moins d'un siècle.

En vain, par deux fois, en mars 1848 et le 15 juin 1270, notre saint Louis était venu, pieds nus en cette cathédrale de Notre-Dame, alors dans tout l'éclat de sa jeunesse, recommander à Dieu l'expédition sainte qu'il entreprenait à son tour pour délivrer le tombeau du Christ. En deux campagnes malheureuses, couronnées par une sainte mort, il n'avait réussi qu'à imposer aux ennemis du nom chrétien l'admiration de sa vaillance et de celle des Francs, avec la vénération pour ses vertus.

Et voici qu'après sept siècles se réalise ce que n'avaient pu faire saint Louis et les croisés. La croix reparait triomphante aux lieux où elle a été plantée pour la Rédemption du monde. Des puissances chrétiennes reprennent possession de ce domaine inaliénable que leur a acquis le sang de Jésus-Christ, résolues à ne plus s'en laisser dépouiller tout en y respectant la liberté des consciences étrangères à leur foi. Aux côtés de l'Angleterre, sa grande alliée, et de l'Italie, sa sœur, la France est là: elle y occupe sa place, la place à laquelle elle ne saurait renoncer sans abdiquer ses droits séculaires et ses plus nobles traditions."

La cause de Soeur Thérèse de l'Enfant-Jésus

Mgr Lemonnier, évêque de Bayeux et Lisieux, venait, avant son départ pour Rome, de clore le procès apostolique diocésain pour la cause de béatification de la servante de Dieu, Sœur Thérèse. Mgr Roger du Teil, vice-postulateur de la cause, qui est arrivé à Rome en même temps que Mgr Lemonnier, s'est acquitté du mandat dont il avait été officiellement chargé par par le tribunal épiscopal de Bayeux, et il a remis à la Congrégation des Rites les pièces très nombreuses de ce très intéressant procès.

La peur du Tigre

Il parait que l'arrivée de M. Clémenceau au pouvoir a suscité, parmi les populations de la Cochinchine, une vive curiosité à cause de son nom: le Tigre... On sait que cet animal est très redouté dans les Indes, la Cochinchine et tout l'Extrême-Orient, où il fait, bon an, mal an, de 100 à 200,000 victimes. Ce doit être, pensent-ils, un homme terrible! Ceci nous rappelle un incident qui s'est déroulé, il y a quelques mois, dans un camp que visitait M. Clémenceau et où stationnait un bataillon d'Annamites. Quelqu'un ayant annoncé à la porte du cantonement: "Voici le Tigre!" les Annamites ne purent rester en place!" ils sautèrent par les fenêtre en poussant un cri qui, dans leur langue, signifie: Sauve qui peut. On en a bien ri... ensuite.

Que le Tigre exerce impitoyablement ses griffes et ses crocs sur les traitres à la patrie.

Le nouveau parlement

D'après les statistiques officielles, il y a actuellement 229 députés élus, sur un total de 235.

Il y a 135 unionistes et 95 libéraux.

Dans le nouveau Parlement, il y aura 155 protestants, 73 catholiques et un juif.

Si on classe les nouveaux députés par profession, il y aura 72 avocats, 32 fermiers, 18 médecins, 14 marchands, 15 sans profession (bourgeois); 13 manufacturiers, 7 marchands de bois, 2 planteurs d'arbres fruitiers, 6 officiers, 4 courtiers, 3 éditeurs, 4 journalistes, 4 notaires, un marchand de gros, un homme d'affaires, un imprimeur, un commissaire pour l'eau, un contrôleur municipal, un fabricant de fromage, un marchand de fromage, un trafiquant d'huile, un vétérinaire, un dentiste, un instituteur, deux directeurs de collège, un conducteur sur chemins de fer, trois gérants, deux financiers, deux courtiers en assurance, trois agents, deux hommes de métier, un entrepreneur, un chef d'expédition, un inspecteur des terres, un plombier, un agent d'immeubles, et un propriétaire de ranch.

La langue gardienne de la foi

Dans un très intéressant article du *Casket*, M. Phalen explique comment il en est venu à comprendre l'importance de la langue et de la nationalité chez les Canadiens français et s'est senti attiré vers eux. C'est en voyant le rôle joué par le gaélique en Irlande et en Ecosse qu'il a saisi par comparaison que pour les Canadiens français également la langue était le plus sûr gardien de la foi et des traditions. "C'est une erreur, écrit-il, de supposer que toutes les langues sont les mêmes pour tous les peuples, c'est ignorer l'origine même et le fondement des langues."

"Nous ne serions plus étonnés, continue le distingué journaliste, quand nous entendons les évêques et les prêtres canadiens français dire que la langue française doit être sauvegardée dans l'intérêt de la sauvegarde de la foi. Nous avions coutume de sourire autrefois; mais nous savons maintenant que l'attitude des évêques et des prêtres irlandais fut la même dans le passé et l'est encore aujourd'hui dans une grande mesure."

M. Phalen attribue l'erreur dans laquelle il a été à ce sujet, et qui est celle d'une foule de ses compatriotes, aux méthodes détestables d'éducation dans le pays. Tous les enfants d'origine anglo-saxonne sont imbus dès le jeune âge de l'idée de domination anglaise, de supériorité anglaise. Le directeur du *Casket* ridiculise en passant ce journaliste américain qui n'avait vu à Montréal que le tiers de la population non française et se contentait d'ajouter: "Dans la partie la plus vieille de la ville, il y a une intéressante colonie française."

Un exemple parmi bien d'autres

Un correspondant de l'Alberta écrit au *Devoir*:

"Le 11 décembre, l'un de mes frères et beaucoup d'autres ont reçu du régistraire de la province avis de se présenter au tribunal d'Edmonton,—à 270 milles de là. Forcés de partir le 15 pour arriver à temps, tous ont été empêchés de voter le 17, par suite de cette manœuvre. De plus, deux centres canadiens français de la région n'avaient pas de poll. Les électeurs durent aller voter loin de là, dans un village bien moins important. Les électeurs de Legal durent aller enregistrer leur vote à vingt milles, "dans un petit canton où il n'y avait que des électeurs de langue anglaise". Dans deux centres canadiens français, les mêmes trois cultivateurs seulement ont été exemptés, les autres ont dû porter leur cause au tribunal d'appel". Beau régime, doux pays!

Favorisez nos annonceurs

La guerre au jour le jour

MERCREDI 9 JANVIER

Bel exploit des Français—Dans une attaque par surprise à l'est de Saint-Michel, les troupes françaises ont pénétré dans les positions allemandes, au nord de Seichepray, sur un front d'environ un mille. Après avoir détruit les positions et les abris de l'adversaire, elles sont retournées à leurs propres lignes, avec 150 prisonniers et plusieurs mitrailleuses.

En Champagne, les Français ont repoussé une tentative d'attaque de l'ennemi contre cinq petits postes, à l'est du mont Téton. La canonnade a été plutôt active dans les secteurs d'Avocourt et de Bezonvaux.

[illegible] Le navire-hôpital "Rewa" revenant de Gibraltar a été torpillé et coulé [illegible] dans le détroit de Bristol. Tous les blessés ont été transportés sains et saufs à bord d'un vaisseau escorteur.

JEUDI 10 JANVIER

La [illegible]—Une forte chute de neige semble avoir [illegible] sérieusement [illegible] de [illegible] la campagne [illegible] neige [illegible] contre les Austro-Allemands.

Pour [illegible]—La Russie et la Bulgarie [illegible] accord de paix [illegible] diplomatiques [illegible] tre les deux pays [illegible] Par contre, [illegible] shévik [illegible] paix [illegible]

SAMEDI 12 JANVIER

Les pourparlers sont [illegible]—Les opérations militaires sont à peu près insignifiantes [illegible] térêt se porte sur les négociations entre la Russie et les puissances du Centre, qui ont été reprises à Brest-Litovsk, en dépit de la volonté des Bolsheviks [illegible] de [illegible] poursuivre à Stockholm.

Les Austro-Allemands [illegible] leurs propositions de paix [illegible] base de "ni annexion ni [illegible]" [illegible] l'adhésion des alliés de la Russie. Il ne s'agit plus maintenant que d'une paix séparée entre la Russie et ses ennemis.

La république [illegible]—A la suite de la déclaration d'indépendance de l'Ukraine, [illegible] a été formée sur le territoire des cosaques du Don, [illegible] Russie [illegible] Kaledines, chef des cosaques [illegible] premier ministre.

Le refus de la France.—M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, déclare devant la Chambre que le gouvernement refuse de participer à des négociations engagées par un pouvoir usurpé; mais le jour où on lui fera des propositions directes de paix, il les examinera de concert avec ses alliés. Le ministère obtient un vote de confiance par une grosse majorité.

LUNDI 14 JANVIER

Raid canadien—Le front est toujours tranquille. On signale cependant un raid des troupes canadiennes contre les tranchées allemandes au nord de Lens. Nos soldats ont ramené des prisonniers et n'ont subi aucune perte.

Les négociations [illegible]—On craint, à Petrograd, que les négociations russo-allemandes en vue de la paix ne soient rompues définitivement. L'armistice a été prolongé jusqu'au [illegible] et les négociations seront reprises [illegible] à Varsovie. Quelques extrémistes sont mécontents de l'attitude de Trotzky, qui, d'après eux, cherche trop à satisfaire les vues allemandes, et voudraient que Lénine prît sa place aux futures conférences.

[illegible]—Sur le front italien, les aviateurs français et anglais se livrent à des attaques [illegible] sur les petites villes, dans le seul but de terroriser la population civile.

MARDI 15 JANVIER

[illegible]—Des attaques des troupes italiennes dans la région [illegible] Asolone ont parfaitement réussi. Les tranchées allemandes, entre [illegible] et nos alliés ont fait une importante avance.

De leurs côtés les aviateurs anglais sur le même front ont détruit plusieurs machines ennemies.

Bombardement [illegible]—Yarmouth a été de nouveau bombardé de la mer au milieu de la nuit. Environ 25 coups de canon ont été tirés sur la ville soit par un petit croiseur, soit par un sous-marin. Trois personnes tuées et des blessés.

Une légion russe en France

Le général Lokhvitzky [illegible] France a obtenu un accord pour former une légion russe. Le premier bataillon, uniquement russe, est déjà parti sur le front. Le général espère enrôler la plus grande partie des soldats de son ancienne armée qui sont encore en France.

Les Irlandais Américains

Un écrivain rapporte ces paroles du chanoine Sheehan à l'adresse de ses compatriotes:

Les Irlandais riches d'Amérique, écrivait-il, élèvent une génération qui ne se contente pas d'oublier la terre de ses pères, mais qui en a honte; imiter les manières et les habitudes, les vices et le paganisme de cette masse d'Américains qui ne se reconnaissent aucune loi définie, qui font de la vertu civique leur seule religion et de la formation séculière leur seule éducation, leur parait l'idéal de toutes les perfections qu'ils peuvent avoir.

Ces paroles sont cinglantes, dit *America*, mais elles sont vraies de la première à la dernière. On ne pourrait peut-être pas trouver une seule ville aux Etats-Unis où elles ne se vérifient pas, au grand scandale des incroyants, et à la perte éternelle d'une multitude d'âmes. Les descendants des autres nations parmi nous ont généralement gardé la mémoire de leur histoire et l'amour de leurs ancêtres. Seuls les "Prominent Irish" rougissent de l'Irlande martyre, la nation qui a le plus versé de son sang pour l'amour de son sol et de son Dieu.

Ontario Retrograde

M. Robert F. Phalen, journaliste bien connu, d'Antigonish, vient de répondre dans un journal de cette ville, à la demande d'un correspondant qui voudrait la revision de notre constitution afin de faire du Canada un pays unilingue parlant anglais.

"Cette idée d'un Canada unilingue, [illegible] tout le monde, dit-il, est [illegible] populaire dans Ontario. Et l'Ontario est la seule place dans l'Empire britannique où le principe du bilinguisme n'est pas reconnu".

La preuve est que l'Ontario n'était pas représenté à la conférence impériale de l'Instruction publique, tenue à Londres, en 1911, tandis que la Nouvelle-Ecosse et Québec l'étaient. On y parla du bilinguisme en Ecosse, au pays de Galles, dans la colonie du Cap, aux Indes, dans l'île de Malte, dans l'Union Sud Africaine.

L'Ontario ne saurait endrer, ajoute M. Phalen, aussi longtemps qu'il restera attaché aux préjugés mesquins et étroits et aux notions du XVIIIe siècle sur lesquels on insiste encore comme si le monde avait cessé de tourner, et comme si les niaiseries du nord de l'Irlande au XVIIIe siècle, étaient encore les derniers mots du gouvernement britannique.

Hommage à la France

"La France incarne toute beauté et toute valeur; la beauté est sa compagne, la force son porte-bouclier, et le brillant courage de ses filles est à la hauteur de la bravoure de ses fils indomptables. Pendant plus de trois terribles années elle a parcouru, le cœur haut, la vallée des ombres. Son corps est à la torture, mais son front resplendit des rayons de l'aurore.

"On n'a jamais vu une loyauté aussi ferme que la sienne dans l'accomplissement d'un dangereux devoir; on n'a jamais vu pareil dévouement à la patrie, ni tant de splendeur dans l'abnégation et le sacrifice. Grande sera sa récompense, car elle a sauvé l'âme du monde".—(Extrait d'un discours de l'ex-président Roosevelt à Philadelphie le 8 décembre 1917).

IL ETAIT PROTESTANT

Un bon évêque des Etats-Unis, ayant perdu le pauvre vieux cheval qui lui servait pour visiter son vaste diocèse, dut monter dans une diligence, où il trouva pour compagnon de route une sorte de ministre protestant.

Ce dernier voulut, par ses brocards, essayer d'humilier l'évêque devant les autres voyageurs, eux aussi protestants. Il lui dit d'un air plaisant:

—Holà! il parait que Votre Illustre Seigneurie a dû aussi voyager sur les moëlleux coussins d'une voiture. Qu'est donc devenu votre cheval d'autrefois?

Il est mort, répondit l'évêque d'une voix douce et humble.

Pauvre animal! continua le ministre gouailleur. Votre Seigneurie n'aura sans doute pas pu lui administrer les derniers sacrements?

—Non, monsieur, dit le prélat, en souriant malicieusement.

—Et pourquoi?

—Il était *protestant*.

L'impertinent rieur se tut et devint l'objet des risées de tous ses compagnons qu'il avait voulu exciter contre le pauvre évêque; ils furent, au contraire, jusqu'à la fin du voyage, pleins de respect et de déférence.

L'Hirondelle de Ponteix

Administration A. LIBOIRON, PONTEIX SASK.

PONTEIX, SASK., MERCREDI 16 JANVIER 1918 No. 2

Baptêmes

Marie-Anne-Stella, fille d'Euclide Dumont et d'Alice Labrie. Parrain et marraine: M. et Mme Firmin Jobin.

Marie Smith, fille de Louis Smith et de Telessa Daroska. Parrain Laurence George Dealy: Marraine: Annie Beauchamp.

Mariage

Théophile Bourque et Léa Lejeune. Témoins: Théophile Bourque et Oscar Legault: Garçon et Demoiselle d'honneur: Ernest Béliveau et Fabiola Larochelle.

Décès

Nestor Martel, barbier à Gouverneur, mort subitement à l'âge de 38 ans.

Incendies

Le jour des Rois, après le salut, on remarquait une fumée extraordinaire sortant de la demeure d'Arthur Therrien, le prestidigitateur bien connu de la région. Le feu avait pris à l'intérieur des murs bourrés de paille de lin. Les secours furent prompts et le feu rapidement éteint. Les dégâts sont peu considérables mais auraient pu l'être davantage, vu la proximité d'autres bâtisses en bois. Quelques jours plus tard une autre alerte mettait les pompes en mouvement. Le feu se déclarait dans une autre maison du village. On en a été quitte pour la peur, heureusement!

Nos excursionnistes

—Nous apprenons de M. Aimé Thibault que ses parents, ses sœurs et son beau-frère, M. Sévigny sont en bonne santé et font aux Etats un voyage très agréable.

—M. et Mme Gauthier sont revenus de Gravelbourg où ils étaient allés passer les fêtes dans leur famille.

—M. et Mme Marcotte, avocat, ainsi que leurs enfants sont allés prendre quelques jours de vacances chez des amis à Swift Current et Régina.

—M. le Docteur Lupien est allé conduire une malade à Régina, l'hôpital de Ponteix n'étant pas encore ouvert. Les Sœurs sont là, tout est prêt, on n'attend pour ouvrir cet hôpital que l'arrivée d'un chirurgien, ce qui ne saurait tarder.

—M. C. Gillis, maire sortant, est de retour de ses vacances.

Conseil

La première séance du conseil de la Municipalité rurale d'Auvergne avait lieu le 7 à Aneroïd. Nous profitons de l'occasion pour féliciter nos deux nouveaux conseillers canadiens français. MM. Arthur Thibault et Ulric Provencher.

—L'assemblée du conseil de la ville s'est tenue le 9. M. E. Forêt a été élu Maire de Ponteix. Nous nous félicitons de ce choix, comme de celui de MM. les conseillers Cassidi et Liboiron, car les gens qui savent bien gérer leurs affaires gèrent ordinairement très bien celles les autres quand elles leur sont confiées.

—M. le maire est parti pour Régina où nos vœux l'accompagnent pour le prompt rétablissement de Mlle Forêt, malade depuis quelques semaines.

Sports

Nos amateurs de sports ont fait l'ouverture du "Curling Rink." Les équipes ont été choisies et les concours sont commencés.

Température

Printanière. Encore aujourd'hui, 10 janvier, les automobiles roulent de tous côtés, même dans la campagne. Ainsi M. Revet, qui habite à 20 milles nous fait le plaisir de nous visiter souvent. Ce n'est vraiment pas la peine d'aller passer l'hiver en Californie.

Ca dépasse Foster !

Un monsieur: "Les jours ont augmenté bien peu jusqu'ici, parce que s'ils allongeaient le soir, ils diminuaient encore le matin".

L'autre: "C'est vrai! mais maintenant, ça va marcher plus vite, car ils augmentent le matin, à midi, et le soir!

La fête de la Circoncision a été célébrée en grand solennité. L'église était comble comme d'habitude. La chorale de Notre-Dame, avec accompagnement d'orgue et violon, s'est réellement surpassée, tant à la Messe qu'au Salut, et a bien mérité les compliments qui lui ont été adressés.

En remplacement de M. Georges Roberge, dont le temps est expiré, M. Richemont Gauthier a été élu marguiller par acclamation. Tous les paroissiens garderont de M. Roberge le meilleur souvenir pour le dévouement qu'il a constamment témoigné à son église comme aux œuvres paroissiales.

La rentrée du Couvent s'est effectuée sans incident. Nos bonnes Sœurs vont avoir bien à faire, car le nombre de leurs élèves a encore augmenté. Les parents apprécient de plus en plus l'instruction solide et l'éducation soignée que donnent à leurs enfants de si bonnes maitresses!

A-t-on remarqué le discours prononcé dernièrement à la conférence de Versailles par le Colonel House représentant du Président Wilson? Voici comment il terminait:

Je désire profiter de la séance de clôture pour adresser, au nom de mes collègues, mes remerciements aux personnalités du gouvernement français, et, par elles, à la nation française, pour la chaleureuse réception qui nous a été réservée et les égards qui nous ont été manifestés. Nous restons sous l'impression qu'en venant en France, nous avons rendus visite à des amis. Depuis la fondation du gouvernement américain, il a toujours existé entre nous des liens d'intérêt et de sympathie que cette guerre a transformée en une admiration passionnée. L'histoire de la France est une histoire de courage et de sacrifices; les hauts faits qui ont éclairé ces trois dernières années ne nous ont donc pas surpris en Amérique; nous savions que lorsqu'elle serait appelée à le faire, la France, par ses expoits, ajouterait encore un nouvel éclat à sa gloire.

L'Amérique adresse son salut à la France, à ses fils héroïques, et lui exprime la fierté qu'elle ressent de combattre aux côtés d'une alliée aussi brave.

Veillons sur nos écoles

Election des Commissaires

Dans le mois de janvier, à une date généralement déterminée par le secrétaire, a lieu l'assemblée annuelle des contribuables de chaque district scolaire. C'est à cette assemblée, qu'a lieu l'élection d'un commissaire d'école par district.

Dans la plupart des endroits, l'on ne s'occupe guère de cette assemblée annuelle, c'est à peine si quelques personnes s'y rendent, et le résultat est que le sort de nos écoles est parfois confié à un adversaire, ou à un incompétent.

Il ne faut plus qu'il en soit ainsi, il faut que dans chaque district, l'on choisisse l'homme le plus qualifié, le plus compétent, un homme surtout, absolument décidé à maintenir l'enseignement du français dans l'école, comme la loi l'autorise.

Nos écoles pour qui l'on fait tant de sacrifices, sont administrées par les commissaires élus annuellement en janvier. Si vous voulez qu'elles produisent les bons résultats qu'on est en droit d'en attendre, rendez-vous à l'assemblée annuelle et élisez de bons hommes.

Cette recommandation s'applique surtout aux centres mixtes, où parfois, par indifférence, on laisse le contrôle de l'école aux adversaires. L'heure n'est plus à l'indifférence."

Un autre point sur lequel nous désirons attirer l'attention, c'est la nomination des secrétaires.

Dans plusieurs districts, où deux et parfois les trois commissaires sont canadiens, on trouve un secrétaire de nationalité différente. C'est une erreur. Bien souvent, en fait, sinon en droit, c'est le secrétaire qui dirige l'école: pourquoi donc, ne pas prendre un des nôtres ?

La tâche est moins difficile qu'elle ne le paraît, et il doit bien y avoir dans chaque district scolaire un Franco-Canadien capable de l'assumer. Du reste, il n'est pas nécessaire que le secrétaire soit commissaire: il n'est même pas nécessaire qu'il soit du district.

On nous a rapporté aussi que dans quelques districts de langue française, heureusement très rares, par la négligence ou la mauvaise volonté des commissaires, le français n'était pas enseigné à l'école.

C'est aux Franco-Canadiens de ces districts, que nous ne désignons pas plus clairement aujourd'hui, que nous nous adressons plus spécialement, pour leur demander de profiter de l'élection de janvier pour marquer leur volonté de voir le français enseigné à l'école, en même temps que l'anglais.

Franco-Canadiens, veillons sur nos écoles; et pour commencer, veillons aux élections des commissaires et des secrétaires.

Pour l'Association Interprovinciale.

R. DENIS, secrétaire.

L'avantage du français

L'entrée des Etats-Unis dans la guerre européenne, aux côtés de la France, a provoqué un mouvement général d'étude plus approfondie du français. On ambitionne avec plus d'empressement de connaître la langue internationale que tous les esprits cultivés se font un honneur de parler et que le Saint-Siège a employée, dans sa récente proposition de paix, même en communiquant avec l'Allemagne.

Une initiative remarquable de l'université Fordham, de cette ville, a remis en lumière le caractère privilégié conféré à ceux qui possèdent la connaissance du français.

Le vendredi, 14 décembre dernier, dans les salles de sociologie de la célèbre institution dirigée par les Jésuites, avait lieu l'inauguration des nouveaux cours gratuits de français militaire, dont l'instigateur est le R. P. Mathieu Fortier, doyen de l'Ecole de Sociologie. Cette cérémonie a donné lieu à une très belle fête française, à laquelle prirent part plusieurs membres du haut clergé de New-York, les représentants du consul général de France, de l'armée de la marine américaine, et de diverses sociétés de secours de guerre.

Toutes les personnes allant au front, surtout les membres de la Croix Rouge, les officiers et les membres de l'armée américaine qui désirent obtenir une commission d'interprète militaire pourront plus facilement se qualifier en suivant ce nouveau cours de français.

La tragédie de Québec

L'*Evening Post* dans son magazine du 15 décembre, section des des livres, analyse brièvement l'ouvrage de Robert Sellar, intitulé "The Tragedy of Quebec", qui vient de sortir des presses d'une maison ontarienne.

Ce livre est écrit d'un style sobre, ce qui donne indubitablement plus d'effet aux efforts de l'auteur pour atteindre le but qu'il se propose, et ce but, l'*Evening Post* l'analyse ainsi: "Ce livre dénote une mentalité extrémiste. Il résume les vues de ceux qui craignent réellement pour le Dominion un péril papal et qui, sous les dehors de la lutte que font les Canadiens français pour obtenir des droits égaux et distincts, trouvent l'ambition catholique dissimulée sous une forme dangereuse."

Après avoir exposé les idées de l'auteur, qui affirme, entre autres choses, que les protestants de la province de Québec ont eu à souffrir des catholiques, le grand journal américain conclut: "Les observateurs impartiaux trouveront tout cela exagéré, et plusieurs signes indiquent que ce livre sert indirectement de tract dans la campagne qui voudrait aboutir, dans l'Ontario et ailleurs, à un système d'instruction unilingue".

Ignorance funeste

L'enquête sur l'effroyable désastre qui a détruit Halifax a révélé à un moment que l'ignorance du français pourrait bien être pour quelque chose dans les causes de l'abordage entre l'*Imo* et le *Mont Blanc*.

On a découvert que le pilote Mackey, du *Mont Blanc*, a donné des ordres en anglais, quand ni le capitaine, ni le préposé aux signaux, ni le timonier ne connaissaient cette langue. Le pilote avait déclaré savoir un peu le français. Mis à l'épreuve par Me Burchell, il a pu donner la traduction française de *port* et de *starboard*. Mais interrogé sur le sens de *half-speed*, le pilote répondit qu'il comprendrait *demi-tasse*.

L'excellent marin si peu fort en linguistique comprend peut-être maintenant l'utilité du bilinguisme.

L'avenir des nôtres

Commentant, dans le *Devoir* du 20 décembre, le résultat des élections fédérales, M. Bourassa conclut son article par le programme suivant offert à la méditation des Canadiens-français.

"Dans le conflit entre l'impérialisme et le nationalisme, la place des Canadiens français et de la province de Québec est toute faite — quoi que fassent et disent ou veuillent les politiciens de n'importe quel parti actuel ou futur. Dans la lutte (économique) entre l'Ontario et l'Ouest, les Canadiens français en général, et le parti libéral en particulier, devraient avoir assez de sens politique pour savoir choisir leurs alliés et n'accorder leur appui qu'à bon escient. Pour l'instant, ils n'ont rien à perdre et tout à gagner à ménager leurs forces. *Qu'ils s'arment de patience et de fermeté. Qu'ils s'organisent fortement sur tous les terrains d'action sociale, morale et économique; c'est encore la meilleure manière de préparer l'action politique.*"

LE PASSAGE DE LA MER ROUGE

On vient d'enfermer dans une maison de fous un peintre impressionniste qui certes n'était pas dénué de bon sens.

Voyez, disait-il aux personnes qui venaient visiter son atelier, voici le dernier chef d'œuvre que j'ai composé.

On regarde et, voyant une toile toute nue sans la moindre peinture on lui dit :

—Qu'est-ce que ça représente ?

—Ça répondit-il, c'est le passage de la mer Rouge par les Hébreux.

—Pardon, mais où est la mer ?

—Elle s'est retirée.

—Et où sont les Hébreux ?

—Ils sont passés.

—Et les Egyptiens ?

—Ils vont venir. Voilà comme j'aime la peinture: simple, naïve, et sans prétention.

FEUILLETON DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

BONNE AMIE

Par RICHARD MANOIR

Vous fiant à mon choix, vous ne l'avez jamais interrogée, dites-vous.

Je vous remercie de cette marque de confiance à mon égard, mais, s'il s'agit de ce que je suppose, allez loyalement à elle. vous serez renseigné.

C'est une personne droite qui ne cherchera pas à vous faire un mystère de son passé. Mais, je vous le répète, mon cher ami, je ne puis rien vous révéler.

Cette longue lettre, pleine de réticences, laissant deviner une sorte de mystère dans l'existence de Mlle Brunnel, fit mal à M. Leverby.

Pas libre?...

Quels pouvaient être ces liens qui retenaient Mlle Brunnel?

Avait-elle engagé sa parole envers un fiancé?

Avec sa beauté expressive, elle avait dû éveiller des sentiments profonds. Ce qu'il éprouvait, lui, Leverby, un autre avait pu l'éprouver depuis longtemps!...

Elle avait bien ce calme, cette entière possession d'elle-même d'une personne qui a irrévocablement donné sa foi.

Mais elle avait trente-cinq ans, et, d'ordinaire, les idylles n'attendent pas si longtemps pour avoir une solution.

A moins que certaines difficultés matérielles: de vieux parents à soutenir ou le manque de ressources pour se mettre en ménage, et ce travail à deux, chacun de son côté, pour arriver à se réunir un jour.

Il y a ainsi de ces bonheurs laborieux qui ne viennent que lentement.

Et M. Leverby eut pitié. Pitié de tant d'années perdues pour un foyer.

Mais pourquoi Madeleine ferait-elle tant de mystère pour cela? se demanda-t-il soudain. Pourquoi? Ce ne serait, en somme, qu'une chose très banale, très compréhensible.

Alors il en vint à douter, et, à mesure que, sous l'action de son raisonnement, son cerveau se vidait de cette supposition: quelque chose vint s'accrocher à sa place, quelque chose qui semblait lui avoir grimpé le long des moelles et lui mettait le crâne en feu.

N'était-elle pas mariée?...

Mariée?... Et il lui sembla soudain que quelque chose mourait en lui.

"Bonne Amie" mariée, ce n'était plus "Bonne Amie", et il en vint presque à le crier.

Mariée?... Cela lui parut la profanation d'une chose très sainte, l'effondrement d'une grandeur, l'évanouissement d'un beau rêve, et il endura une véritable torture.

Il se sentit submergé par la grande amertume qui monta en lui, et un sentiment d'intense jalousie l'envahit.

Elle avait été abandonnée très probablement, et, retenue par ses principes, elle se considérait toujours liée à celui qui avait fui, la laissant seule aux prises avec les difficultés de l'existence.

Quoi qu'il fit, quelle que fût la chose qu'il imaginât durant de longues heures de solitude, il revenait toujours à ce point que l'obstacle contre lequel elle s'arrêterait était le mari indigne qui avait fait d'elle une malheureuse victime de ces préjugés d'un autre âge qui ne devraient plus avoir cours maintenant que le divorce a force de loi.

Et Leverby, qui, jamais n'avait entendu grand'chose aux lois de l'Eglise, se promettait d'user de tous les moyens de persuasion pour convaincre l'institutrice et la convertir à ses idées.

Mais ce ne serait plus jamais "Bonne Amie", elle ne serait plus l'ange, la sainte qu'il avait rêvée, ce ne serait plus ce cœur neuf, ingénu, sur lequel il eût voulu reposer, cette âme limpide qu'il s'était plu à voir transparaître dans ses beaux yeux.

Et à la façon dont un enfant agite un hochet, il agitait sa douleur pour la faire parler.

Mariée?.... L'était-elle vraiment? Veuve, peut-être?

Qu'elle fût l'un ou l'autre, elle ne serait plus elle, il sentait qu'elle ne pourrait plus lui inspirer ce sentiment qu'il avait éprouvé.

Mais était-elle l'un ou l'autre?

"Allez loyalement à elle, vous serez renseigné," lui disait Mme Peyras.

Il irait.

Résolu alors, il arrêtait que la première fois qu'il pourrait parler sans témoin à Mlle Brunnel il aborderait la question, mais les jours s'étaient écoulés, il l'avait à différentes reprises rencontrée, elle était même venue dans son bureau au sujet d'une facture que l'on venait toucher, l'occasion s'était sans cesse offerte d'elle-même, et il n'avait pas osé parler.

Bien plus, loin de faire la moindre allusion à quoi que ce fût, il avait même évité de la regarder, dans la crainte qu'elle lût ce qui se passait en lui.

Enfin, un soir, au retour d'une promenade qu'il avait faite au hasard de la marche, perdu plus que jamais dans ses pensées, n'y tenant plus, voulant à tout prix savoir, dût-il en souffrir, mais préférant tout à cette indécision douloureuse dans laquelle il ne cessait de se débattre, il monta d'une traite au premier où il savait trouver l'institutrice avec André.

XXXIV

La chambre de l'enfant était ouverte, et le petit, étendu sur le parquet, les genoux pliés, les pieds en l'air, sa pose favorite, considérait, appuyé sur ses coudes, le menton dans la paume de ses mains, trois ou quatre régiments de soldats de plomb qu'il avait alignés.

Un calme insolite régnait dans la grande pièce où, d'habitude, la voix d'André éclatait joyeuse ou chagrine, selon les cas.

Un peu interdit, M. Leverby s'arrêta sur le palier, une inquiétude irraisonnée montant en lui.

—Oh! père! Petit père! s'exclama André, qui, s'étant tourné de trois quarts, avait aperçu M. Leverby: elle reviendra, hein dis?... Oui, dis qu'elle reviendra! C'est déjà tout triste ici.

Il s'était levé, et ses deux petits bras s'étaient écartés et étaient retombés en un grand geste de désappointement.

—Qui, cela? demanda M. Leverby, dont le regard fit le tour de la chambre et tomba sur Clémence, qui, affaissée sur une chaise basse près de la fenêtre, pleurait dans son tablier.

—Mais "Bonne Amie", petit père, ma pauvre "Bonne Amie", répéta l'enfant, la voix étouffée par sa grande tristesse. Et qu'elle est partie, vois-tu, oui, partie, partie et qu'elle n'a pas voulu m'embrasser!...

PRINCE-ALBERT

Pas de troupes à Prince-Albert

A la suite de la destruction par le feu des bâtiments de l'exposition d'hiver, à Régina, qui servaient de caserne aux troupes de la région, le gouvernement avait à trouver de nouveaux quartiers d'hiver pour ses recrues. Il semblait tout naturel qu'on jetât les yeux sur Prince-Albert, qui possède une magnifique caserne, propriété du gouvernement, construite depuis la guerre, et capable de recevoir un [illegible] d'hommes. Mais le ministre de la milice a cru préférable de louer, à Régina et à Moose Jaw, des immeubles quelconques où nos soldats ne pourront [illegible] [illegible].

[illegible]

Les Dames de l'Autel

Mercredi, [illegible] les dames de l'autel se réunissaient [illegible] élu dans le but de [illegible] société pour l'année [illegible].

Le R. P. Denis [illegible] la [illegible] saison [illegible]. La présidente sortante [illegible] Mme G. Lacroix [illegible] chèque de [illegible] fonds de la cathédrale.

Un vote de remerciement [illegible] l'adresse des officières de l'autel [illegible] Mmes G. Lacroix, [illegible].

[illegible] de la société [illegible] présidente honoraire.

Les élections [illegible] donnèrent les résultats suivants: présidente, Mme C. O'Sullivan; [illegible] seconde vice-présidente, Mme Mc [illegible] et Rosser, trésorière, Mme C. [illegible]ghan; secrétaire, Mme Cosgrain.

Etaient présentes: Mesdames D. Gorgendière, [illegible], C. Morrier, Milligan, Rosser, [illegible] Bleau, Noële, Callaghan, Delorme, Ermann, Carrier, Cosgrain, [illegible] C. Bonas, C. O'Sullivan, [illegible] A. Berthiaume, Herrington, A. [illegible], Keber, E. L. Thomas, N. Fournier, [illegible] R. Russell, Thomas, J. Jarret, [illegible] Strachan, W. [illegible], N. [illegible], Cooney, G. Lacroix.

Un district agricole

A l'Exposition provinciale de semences de Saskatoon du 8 au 11 janvier, les exposants du district de Prince-Albert ont fait excellente figure, maintenant ainsi la réputation de notre centre au point de vue agricole.

La société d'Agriculture de notre ville gagne pour la seconde fois l'écusson Mooney, décerné à la société qui obtient le plus grand nombre de points dans tous les concours.

La victoire la plus intéressante a été celle de George S. Canfield, de Wild Rose, avec du blé Prélude, sur le fameux blé Kitchener de Seager Wheeler.

Parmi les compétiteurs pour le blé Marquis, nous relevons le nom de M. Jean Denis, de Prince-Albert, qui a classé septième.

Nouveau prêtre pour le diocèse

M. l'abbé F. O. Morin, de Montréal, est arrivé samedi dernier à Prince-Albert, pour résider dans le diocèse. M. l'abbé Morin, (confrère de classe de M. l'abbé Myre) a déjà une vingtaine d'années de prêtrise: il fut vicaire à la grande paroisse ouvrière de St-Henri à Montréal, et chez Mgr LePailleur, à la paroisse de la Longue Pointe. Lecteur assidu du *Patriote* depuis sa fondation, M. l'abbé Morin désirait déjà depuis assez longtemps venir dans l'Ouest où il se rendait compte qu'il y a tant de bien à faire pour un prêtre où l'incompétence des hommes doit zèle. Nos meilleurs souhaits de bien-[illegible]

Le téléphone au nord de Prince-Albert

A la dernière réunion du conseil de la municipalité rurale de Buckland, le préfet, M. Richard Dice, a demandé que le public s'intéresse à la pétition en faveur de l'extension de la route Henribourg - Spruce-Home jusqu'à Alingly. Il a exprimé l'espoir qu'avec une route traversant la municipalité de l'est à l'ouest, qui viendrait frapper la route de Prince-Albert à Spruce-Home, on ne tardera pas à avoir une ligne téléphonique qui reliera Prince-Albert à Henribourg, Albertville, Spruce Home et Alingly.

De passage à Prince-Albert cette semaine, MM. P. Bienvenue, de Carlton; O. Denis et P. Larose, de Debden; [illegible] H. Morin, d'Henribourg; E. P. Delporte, d'Albertville; M. et Mme Marcoux, de Meadow Lake; Mme M. George, de Domrémy; M. Roch Lefebvre et Mme J. L. Donaroe, de Garonne; Denis P. [illegible], de Hoey; Mme E. A. Gérand de Duck Lake.

L'état de M. V. [illegible], qui a inspiré pendant quelque temps de si sérieuses inquiétudes, est [illegible] fassant et le malade est [illegible] de danger.

Un dessin artistique

Nous venons de recevoir [illegible] dessin, entièrement [illegible] à la plume, représentant Sir Wilfrid Laurier et Sir Lomer Gouin. Ce travail d'une grande [illegible] et d'un goût irréprochable est l'œuvre de M. Napoléon Hudon, [illegible] Lanoraie, Québec, [illegible] se propose de le mettre en vente [illegible] prix de 25 sous l'exemplaire.

Pour les voyageurs

[illegible]

Gros incendie à Winnipeg

L'édifice Enderton, à l'angle de l'avenue Portage et de la rue Hargrave, à Winnipeg, a été complètement détruit par un incendie. Il n'y a pas de perte de vie, mais les pertes matérielles sont considérables et s'élèvent à $750,000. Les édifices voisins ont pu être préservés; au nombre de ceux-ci se trouve le grand magasin Eaton.

Le danger des armes à feu

Mme Robertson, une jeune femme de 21 ans habitant près d'Estevan, Sask., a été tuée accidentellement d'un coup de fusil par son oncle, Stanley Jarret. Ce dernier était dans la salle à manger, expliquant au mari de la victime le mécanisme d'un nouveau fusil, quand le coup partit et vint frapper en pleine poitrine Mme Robertson, qui se trouvait dans la cuisine. Elle expira instantanément. Les époux Robertson étaient mariés depuis six mois seulement.

Jusqu'à la première semaine de janvier, il a été accordé 278,779 exemptions par les tribunaux locaux.

Le général Weygand

Le général Weygand, dont le nom a surpris, car il était, par les civils, entendu pour la première fois, vient d'être installé par M. Clémenceau au Comité interallié de Versailles à la place du général Foch.

Il est l'élève et le collaborateur immédiat du général Foch. Lieutenant colonel de hussards au début de la guerre, devenu chef d'état-major du général Foch au lendemain de Morhange et de Charleroi, il prend une armée après la victoire de Fère Champenoise. Il a été à bonne école. Il travaille en pleine confiance avec son chef direct, lequel, on le sait, est appelé au ministère de la Guerre comme collaborateur direct de M. Clémenceau. Le général Weygand est parmi les jeunes, un chef d'avenir.

Une jeune fille doit apprendre

A cuire.
A coudre.
A être gentille.
A raccommoder.
A fuir l'oisiveté.
A garder un secret.
A faire du bon pain.
A soigner les malades.
A être vive et joyeuse.
A prendre soin du bébé.
A raccommoder les bas.
A se passer de servante.
A respecter la vieillesse.
A éviter les commérages.
A tenir la maison propre.
A maîtriser son caractère.
A s'habiller avec propreté.
A égayer un homme morose.
A être le charme de la maison.
A enlever les toiles d'araignées.
A voir une souris sans se pâmer.
A se donner beaucoup d'exercice.
A être l'appui, la force de son époux.
A lire d'autres livres que des romans.
A épouser un homme pour son mérite.
A ne pas se mêler de littérature bourde.
A être femme forte en tout et constance.

Regrets

M. Bob considère depuis un instant la salière posée devant lui sur la table.

Comme ce serait amusant de jouer avec ça! D'étaler sur la nappe le sel [illegible] le poivre de l'autre!

La tentation est trop forte: Bob allonge le bras, saisit l'objet de sa convoitise et...

Bob, laisse cette salière tranquille dit la voix sévère de sa maman.

Bob abandonne à regret la salière.

Un moment après, d'une main [illegible], il la ressaisit et la renverse!

—Bob, [illegible] Pour te punir, je vais te faire avaler tout ce que tu as renversé de sel et de poivre.

Bob se renfrogne et dans une moue dépitée il grogne:

Si j'avais su, j'aurais renversé le sucrier.

DEMOISELLES, C'EST VOTRE DEMARCHE QUI ENCHANTE

Il dit que les femmes soignent trop leur visage pour le soin qu'elle donnent à leur cors

Faites attention à votre démarche! Un pas sûr et léger est un reflet de jeunesse. Vos chaussures avec talons élevés sont la cause de vos cors. C'est mal et vous le savez. Ils sont si faciles à enlever. Débarrassez-vous de ces cors en demandant un quart d'once de freezone à votre pharmacien. C'est une dépense bien minime et qui vous débarrassera de vos cors et de vos calus.

Quelques gouttes appliquées sur un cor "au vif" enlève la douleur et fait disparaître le cor dans quelques jours.

Ce freezone est un liquide gluant qui sèche rapidement et qui fait simplement ratatiner le cor de sorte que vous pouvez l'enlever sans douleur.

Les femmes ne doivent pas perdre de vue qu'un pas léger donne [illegible] *troupes italiennes [illegible] l'Autriche hors de combat. L'Angleterre* un air de jeunesse.

LES MARCHES

Le marché aux bestiaux

PORCS—	
Pesants	$14.00
Légers	$14.00 à $15.00
Verrats	$9.00 à $10.00
BOUVILLONS—	
De choix pour boucherie	$9.50 à $10.00
Passables	$8.50 à $9.00
Ordinaires	$8.00 à $9.50
TAURES—	
De choix pour boucherie	$9.50 à $10.00
De choix pour élevage	$7.50 à $8.00
Passables	$[illegible] à $[illegible]
VACHES—	
De choix pour boucherie	$8.50 à $9.00
Ordinaires	$6.50 à $7.00
Vaches à lait	$60.00 à $80.00
ANIMAUX MAIGRES (Stockers and feeders)	
De choix	$[illegible] à $9.00
Bons	$7.50 à $8.00
Ordinaires	$6.00 à $6.50
TAUREAUX—	
Bons	$7.50 à $8.00
Ordinaires	$7.00 à $7.50
BOEUFS—	
De choix	$8.00 à $9.00
Bons	$7.00 à $7.50
Conserve	$4.75 à $5.25
VEAUX—	
De choix, légers	$9.00 à $10.50
Pesants	$8.00 à $9.00
MOUTONS ET AGNEAUX—	
Agneaux de choix	$13.50 à $14.00
Brebis	$9.00 à $10.00

D. COUGHLIN & CO.

Le marché aux grains Winnipeg

BLE—	
No. 1 nord	.221
No. 2 nord	.218
No. 3 nord	.215
No. 4 nord	.207
AVOINE—	
No. 2 C. W.	[illegible]
No. 3 C. W.	[illegible]
No. 1 fourrage	[illegible]
ORGE—	
No. 3	[illegible]
No. 4	[illegible]
Fourrage	[illegible]
LIN—	
No. 1 N. W. C.	.320
No. 2 C. W.	.317
No. 3 C. W.	.298

Prince Albert

BLE—	
No. 1 nord	.200
No. 2 nord	$1.95
No. 3 nord	.190
No. 4 nord	.173
No. 5 nord	.140
BEURRE, la livre	.50c
OEUFS, la douzaine	0.50
BOEUF, la livre	0.12½
PORC, la livre	0.18
MOUTON, la livre	0.22
AVOINE	.70 à .75c
FOIN la tonne	$[illegible] $10.00
POMMES DE TERRE le minot	$1.10

PETITES ANNONCES

JE DESIRERAIS ACHETER une demi ou une section de terrain dans un centre canadien français, près d'un village sur chemin de fer. Conditions: $1,000 comptant la balance par moitié de la récolte. C. G. BOURQUE, [illegible] 45p.

ON DEMANDE un instituteur ou une institutrice détenant un certificat de [illegible] classe, bilingue, pour l'arrondissement scolaire de Gover No. 2216. S'adresser THEODORE LALONDE, Sec-Trésorier, ZENON PARK, Sask. 44-45p.